

- 2 -

Mathilde BACCHI

Chassant

à travers les siècles



Chassant

à travers les siècles

par

Mathilde BACCHI

Remerciements

Que Monsieur l'abbé Roland Lefèvre , qui m'a permis de réaliser ce livret, grâce à son précieux concours, trouve ici l'expression de mes remerciements les plus chaleureux et de ma très sincère et profonde gratitude.

Je suis très reconnaissante à Monsieur et Madame Léon Gangné, à Monsieur et Madame Stéphane Singlas, ainsi qu'à Monsieur et Madame René Darien qui ont contribué à l'illustration de ce petit ouvrage en me procurant d'anciennes cartes postales, si rares aujourd'hui.

Je tiens également à remercier tous ceux qui ont eu la gentillesse de m'apporter leur aide au cours de mes recherches.

Mathilde Bacchi

Préface

A l'heure où les communes, héritières depuis la Révolution des paroisses de l'Ancien Régime, sont appelées à se regrouper en communautés de communes, il est à craindre une perte de l'identité de ces communautés d'habitants qui remontaient au haut Moyen Age, voire à l'antiquité gauloise. Il est donc de la plus grande importance de conserver cette mémoire collective, et l'une des meilleures façons est de rassembler, sous forme de monographies communales, toute l'histoire locale qui peut être retrouvée et de la publier pour en assurer la diffusion et surtout la conservation. Au siècle dernier, des érudits locaux, et tout particulièrement curés et instituteurs rivalisèrent d'émulation pour rédiger et éditer ces histoires locales où l'on retrouve aussi bien l'inventaire du patrimoine monumental que les légendes ou la vie des habitants aux siècles passés.

Malgré l'importance de ces monographies communales, il n'y a pas la moitié des communes du Perche qui soient dotées de tels instruments de travail, même de simples compilations où l'on puisse retrouver l'essentiel sur le passé. L'association des Amis du Perche pour pallier ces lacunes avait entrepris de publier dans l'ordre alphabétique ces notices communales : 13 sont parues dans la première série des Cahiers Percherons, 4 dans le grand format, on est loin du compte pour couvrir les quelques 200 communes que compte le pays percheron.

Pour avoir tenté moi-même de mener à bien ce travail, je sais

combien la tâche est plus malaisée qu'il n'y paraît et c'est la raison pour laquelle je tiens ici à rendre hommage au travail de Madame Mathilde BACCHI qui a rassemblé de précieux documents sur une commune dont on ne connaissait à peu près rien de son passé historique. Madame BACCHI, mettant à profit sa longue expérience professionnelle, a mis ses dons pédagogiques au service de l'Histoire et a réalisé un beau travail qui mérite d'être porté à la connaissance de tous ceux qui aiment leur petite patrie au sein du Perche.

Qui savait encore que CHASSANT avait jadis ses grandes foires de la Saint-Lubin de printemps et d'automne ? Qui aurait soupçonné que CHASSANT ait eu successivement plusieurs châteaux avec de magnifiques jardins à la française ?

Je souhaite un plein succès à ce précieux petit ouvrage qui fait honneur à son auteur.

Philippe SIGURET

I - CHASSANT

Cette petite commune du département d'Eure-et-Loir de 305 habitants, d'une superficie de 446 hectares, située aux confins est du Perche, dans le canton de Thiron-Gardais, à 219 m d'altitude, n'est qu'à :

- 20 km de Nogent-le-Rotrou ;
 - 40 km de Chartres ;
 - 130 km de Paris
- et à 7 km seulement de l'Océane (autoroute Paris-Le Mans).

Elle se trouve au carrefour des voies de communication : Chartres, Illiers, Nogent-le-Rotrou et Verneuil, La Loupe, Brou, Châteaudun.

De nombreux touristes venant d'Angleterre ou du Bénélux empruntent ces routes pour se rendre vers la vallée de la Loire.

Le bourg, construit sur un plateau, est traversé par la D. 922.

Sa vallée est celle de la Thironne, affluent du Loir, jolie petite rivière dans les eaux desquelles on peut pêcher truites, perches, tanches, goujons et gardons, et dont les rives, bordées par endroits de beaux arbres, saules, frênes, aulnes, dispensent à la saison chaude, ombre et fraîcheur. Un paradis pour les pêcheurs !

En lisant les pages suivantes, nous allons découvrir son passé qui ne manque pas d'intérêt.

Tout d'abord, un aperçu géographique du Perche d'après un texte de Philippe Siguret que je reproduis, ici, intégralement :

"Le nom **Perche**, *Pertica* en latin, a désigné, depuis l'occupation

romaine au moins, cette région boisée et accidentée qui s'étendait à l'ouest du plateau de Beauce ; c'était, avant les grands défrichements, une forêt d'un seul tenant, c'est ce qui fit dire à un moine du X^e siècle : "entre la Seine et la Loire, il y a beaucoup de forêts, la plus importante est celle du Perche".

"Le Loir a sans doute marqué une étape dans le défrichement, en tout cas le pays à l'ouest du Loir est réputé percheron : pour citer deux exemples précis, rappelons qu'avant la Révolution, il y avait à Illiers deux paroisses séparées par le Loir, Saint-Jacques était en Beauce, tandis que Saint-Hilaire, aujourd'hui détruite, était réputée du Perche ; l'église d'Alluyes, sur la rive gauche du Loir, était beauceronne, tandis qu'en face, le château était le chef-lieu d'une châtellenie du Perche-Gouet.

"Les premiers témoignages écrits qui nous apportent quelques indications sur le Perche sont les vies de saints ermites qui se retirèrent du monde dans le courant du VI^e siècle : ils quittèrent l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy, près d'Orléans, sous la conduite de saint Avit et marchèrent "vers les solitudes du Perche, où ils se cachèrent dans les bois épais, repaire des bêtes sauvages", lit-on dans la vie de saint Calais".

Leobinus (saint Lubin) s'était retiré en forêt de Charbonnières où il vivait en solitaire (*voir chapitre 8 sur saint Lubin*).

II - ORIGINE DU NOM CHASSANT

Ce village s'appelait :

- en 1150 Chascent
- en 1250 Chacent
- en 1541 Chassent
- en 1626 Chassantum
- en 1736 Saint-Lubin de Chassant
- depuis 1790 Chassant

(Archives départementales)

On pourrait imaginer, comme le supposait Dauzat, qu'il s'agissait à l'origine d'un endroit de chasse ; mais d'après l'abbé Guy Villette, Chassant était peut-être le domaine d'un personnage germanique nommé :

HAD - SIND - (CHAD - SIND)

nom germanique

(comparer avec Hersent)

Le H germanique peut aboutir à CH.

Exemples : Childebert, Childéric, Chilpéric,

Chabert (Had-Berht), Chabeuf (Had-Bod).

Une troisième hypothèse est relevée dans le Larousse étymologique des noms de lieux et familles de France :

origine gallo-romaine : *cassaneus*

du gaulois, : *casse* ou *cassanus* = chêne

Evolution du sens ou de la forme selon l'époque et le lieu géographique, on trouve :

- chesne, chaisne, chënaie, chêne.
- Chassang, Chassaing, Chassan, **Chassant**.

III - REMONTONS DANS LE TEMPS

Bien que le plus ancien texte sur Chassant soit un aveu de 1394, nous pouvons cependant affirmer que son origine est assez lointaine, puisqu'au 6^e siècle, cette commune comptait déjà vingt-cinq familles (*voir chapitre les foires de Chassant*).

Au Moyen Age et jusqu'au début du 19^e siècle, Chassant ne ressemblait en rien à ce qu'il est aujourd'hui. Le premier plan cadastral de 1814 en témoigne.

Le centre du village comprenait essentiellement l'église devant laquelle se trouvaient le cimetière, le château et ses nombreuses dépendances, une échoppe pour les jours de foire, le pressoir, l'auberge du Pressoir et l'auberge de la Chasse-Royale ; plus loin, à l'Est, le presbytère, aujourd'hui résidence secondaire.

Pas de maisons dans le milieu du bourg. Ses habitants vivaient dans les hameaux sur les terres du seigneur dont les fermes étaient entourées de douves.

Ces hameaux étaient les suivants :

- **la Boudinière**, ancienne seigneurie appelée les Boudinières en 1550 (3) ; les Bouldinières en 1560 Ch. S. de Chassant (4).

Il en existe un plan de 1760 aux Archives départementales.

- **le Buisson** (ferme) : on trouve l'étang du Buisson en 1555 ; la métairie du Buisson en 1647.

Le plan du fief du Buisson (1755) existe aux Archives départementales.

- **la Croix Rouge**, lieu mentionné en 1681.

- **l'Épinay** (ferme) : l'Épinay en 1478 ch. S. de Chassant (4) ; la métairie des Épinays en 1480 (3) ; la seigneurie de l'Épinay en 1629 (3) ; les métairies du Grand et Petit Épinay (1632) (3).

- **le Grenouillet** : un acte de 1607 mentionne le moulin à foulon du Grenouiller (3) ; en 1609, moulin du Grenollier (4) ; en 1622, le moulin Foullon (4) ; en 1624, le Grenoillier ch. S. de Chassant (4) ; en 1634, la métairie du Petit Grenouiller (3).

- **le Moulin Neuf**, mentionné sous ce nom en 1541 : ancien moulin à farine, puis moulin à huile sur la Thironne. Moulin redevenu par la suite moulin à farine ; aujourd'hui, très belle résidence.

- **le Moulin Thoret**, mentionné en 1684 sous le nom de Moulin Thoré : moulin à farine sur le même cours d'eau que le précédent, devenu également très belle résidence.

- **le Mousseau**, appelé le Mousseau des Rousseaux en 1630.

- **la Tousche**, fief seigneurial en 1561 relevant de Chassant. Il en existe un plan de 1760 aux Archives départementales.
La métairie de la Tousche est citée en 1647.

- **les Bénillières**, hameau de la commune de Chassant.

En 1551, les Bynelières ; en 1597, les Binnelières ; en 1599, les Bignelières ch. S. de Chassant.

Dans les moulins à foulon, on procédait au foulage des tissus de laine : opération qui a pour but de resserrer et de feutrer les fils de laine en donnant au tissu plus de corps en même temps qu'un moelleux et une douceur caractéristiques au toucher.

Ce foulage s'obtenait au moyen de pilons verticaux ou de maillets inclinés qui frappaient tour à tour sur toutes les parties du drap empilé dans un récipient plein d'eau alcaline et de terre à foulon *.

Les moulins à foulon étaient nombreux dans la région de Nogent-le-Rotrou entre le 15^e et le 18^e siècle.

A Montigny-le-Chartif et à Moulhard, ces moulins ont conservé leur appellation jusqu'à nos jours.

* *Terre à foulon : argile qui a la propriété d'absorber les corps gras, utilisée au dégraissage et au foulage des tissus de laine.*

IV - AU 12^{ème} SIECLE

Rotrou III, comte du Perche, seigneur de Nogent, prit part à la première croisade, alla plusieurs fois en Espagne combattre les musulmans et participa activement à la guerre entre le roi de France, Louis VI le Gros, et le duc de Normandie roi d'Angleterre, Guillaume le Conquérant. Il soutint le parti de ce dernier. Le Perche eut à souffrir de ces guerres et ce fut encore le cas lors des luttes entre Rotrou et Guillaume III Goet, puissant seigneur possédant les châteaux de Brou, Montmirail, Alluyes et Bois-Ruffin, près d'Arrou. Profitant des absences de Rotrou, Guillaume Goet mena plusieurs attaques contre les terres du comte du Perche. Mais à son retour, Rotrou reprit l'offensive et Goet eut bien de la peine à faire face aux attaques multipliées du comte. Quelques contrées mêmes furent si peu protégées que les habitants de Chassant et de La Croix-du-Perche, notamment, en but aux excursions multipliées des troupes de Rotrou furent obligés de faire engager, par acte, Guillaume Goet à les défendre ou les garantir plus efficacement.

C'est ce qui résulte d'un titre de 1130 environ, dont l'intitulé porte : Transaction entre Guillaume Goet et les habitants de Chassant et de La Croix-du-Perche pour avoir sa protection contre le comte du Perche.

En 1226, après la mort du dernier des Rotrou, le comté du Perche fut réuni à la Couronne de France, Blanche de Castille épouse de Louis VIII et mère de Saint Louis, ayant fait valoir ses droits d'héritière en qualité de descendante, au quatrième degré de Geoffroy IV, père de Rotrou III.

V - LE CHATEAU

De puissants seigneurs se sont succédé dans le château médiéval.

D'après le document suivant, l'origine de ce château remonterait peut-être au 11^e siècle : "Don par Hugues de Boigne d'un arpent de pré" (1120 environ).

Parmi les témoins figure "Giraldus, filius Gosberti, de CHASCENT", (Gérald, fils de Gosbert).

Sans doute un seigneur du lieu.

Ce document est extrait du Cartulaire de Thiron par L. Merlet.

En lisant ce qui suit, nous allons découvrir ce domaine seigneurial (château, terres et dépendances) tel qu'il se présentait au 17^e siècle (5) :

"Le château et maison seigneuriale de Chassant, domaine, terre et seigneuries, vassaux et arrière vassaux.

"**Quatorze arpents de terre** sur lesquels est bâtie l'église et cimetière dudit Chassant et le château dudit lieu couvert d'ardoises, granges, écuries, étables, colombier, portail et autres bâtiments couverts de tuiles, pont-levis, deux cours closes de murailles, le parc garenne étant au derrière dudit château clos de fossés. Et aussi est bâtie une petite maison pour le jardinier et, sur le coin dudit cimetière deux petites chambres, l'une desquelles sert à loger les pèlerins et contre les murs du cimetière, sur l'allée et basse-cour, il y a plusieurs petites boutiques servant de halles pour étaler les marchandises aux foires.

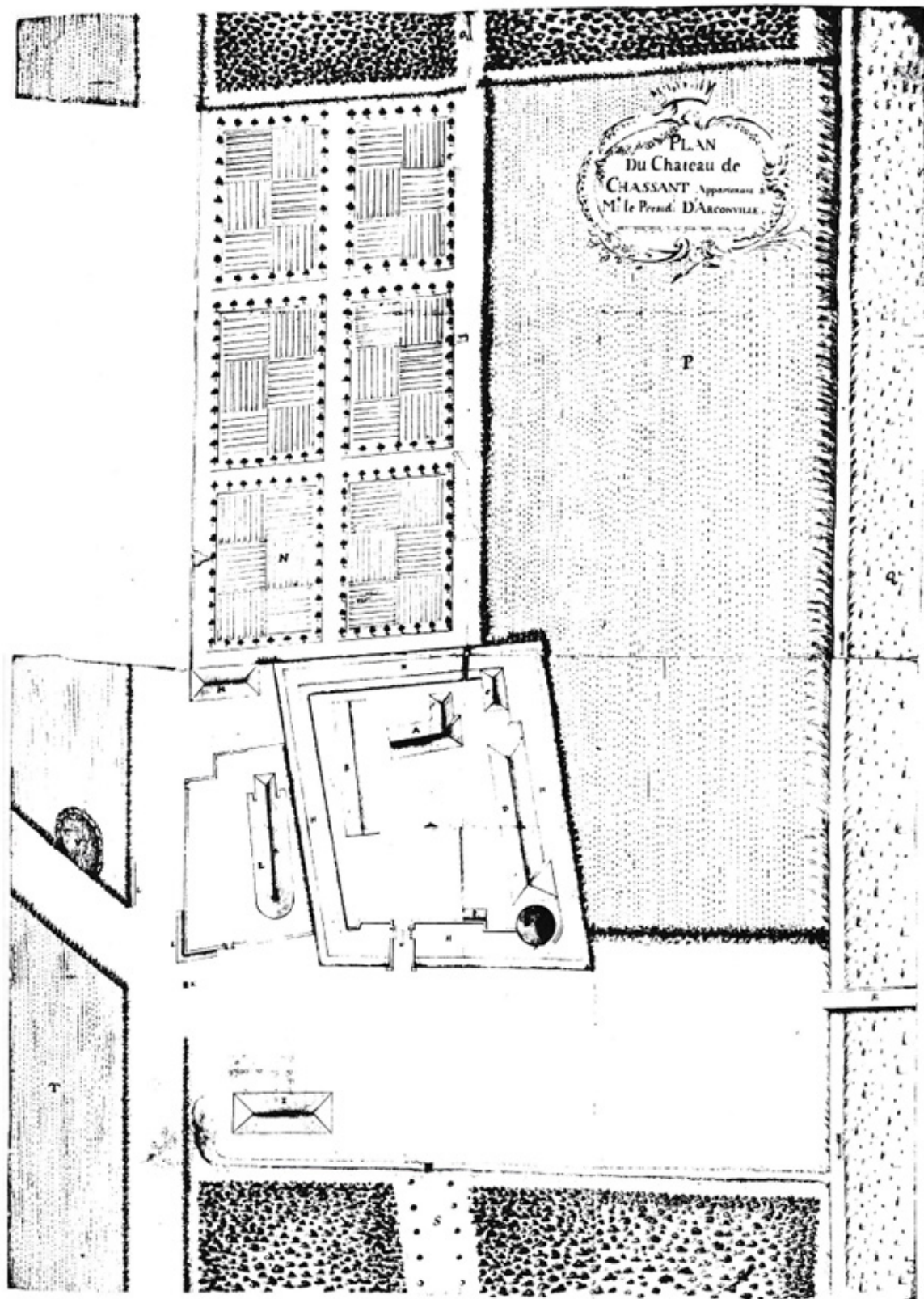
"Desquels quatorze arpents, il y a cinq arpents environ en bois qui faisaient partie du fief de la Colinière.

"Pièce de douze arpents au devant du château sur partie desquels il y a la basse-cour en laquelle il y a un pressoir à cidre et une maison attenante audit pressoir, l'autre partie plantée en bois, taillis de haute futaie dans lequel il y a une grande allée vis-à-vis le pont-levis et autres allées au travers du bois.

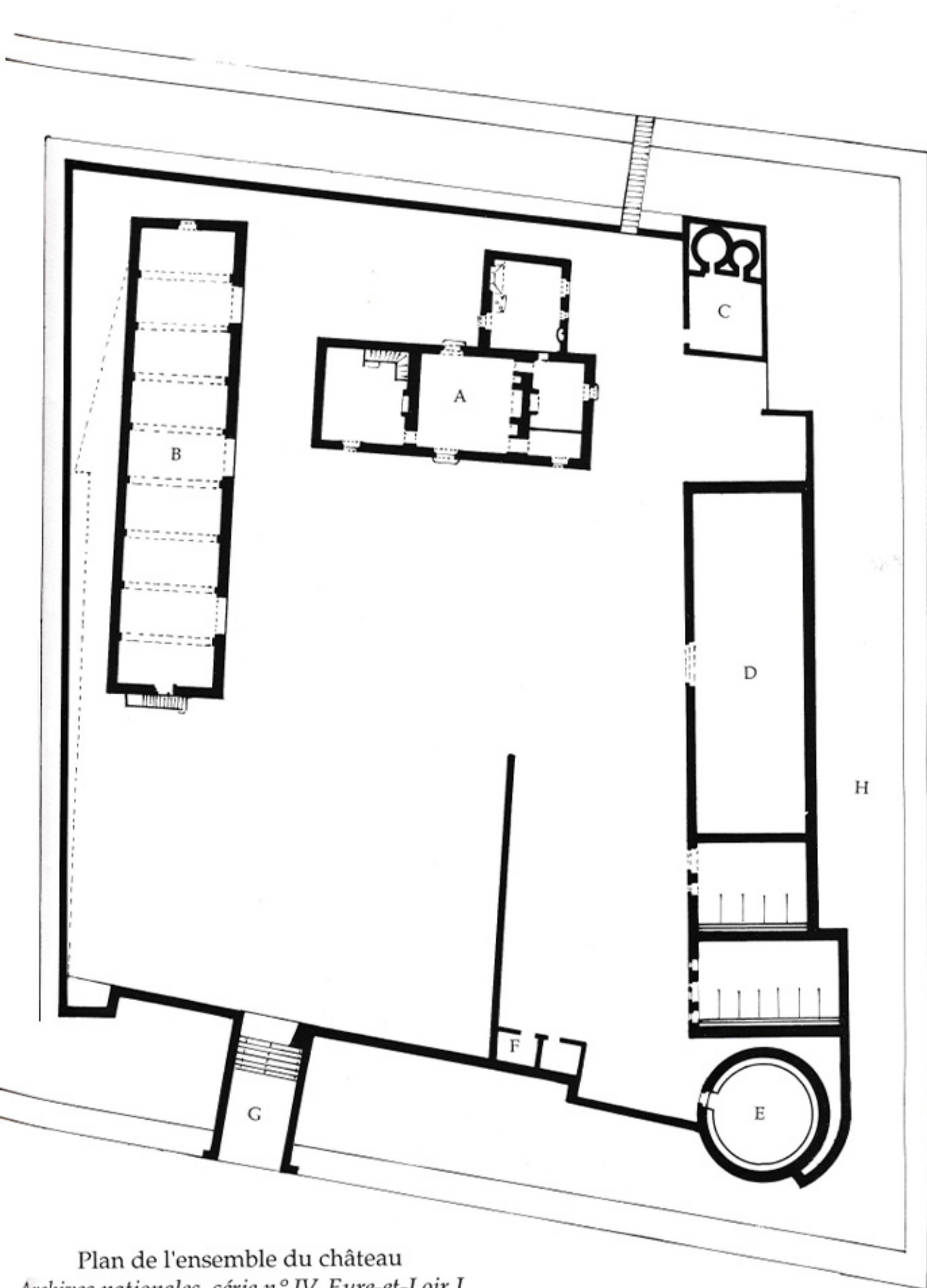
"Lesquels douze arpents, la cure de Chassant en possède un boisseau sur lequel est bâtie la maison presbytérale et un minot servant de clos et jardins tenus à droite de ceux dudit seigneur.

"Grande pièce de Chassant

"Une pièce de terre labourable nommée la grande pièce de Chassant à travers de laquelle il y a un fossé de haies vives à deux jets qui sépare ladite pièce en deux contenant icelle pièce de soixante et un arpents ou environ".

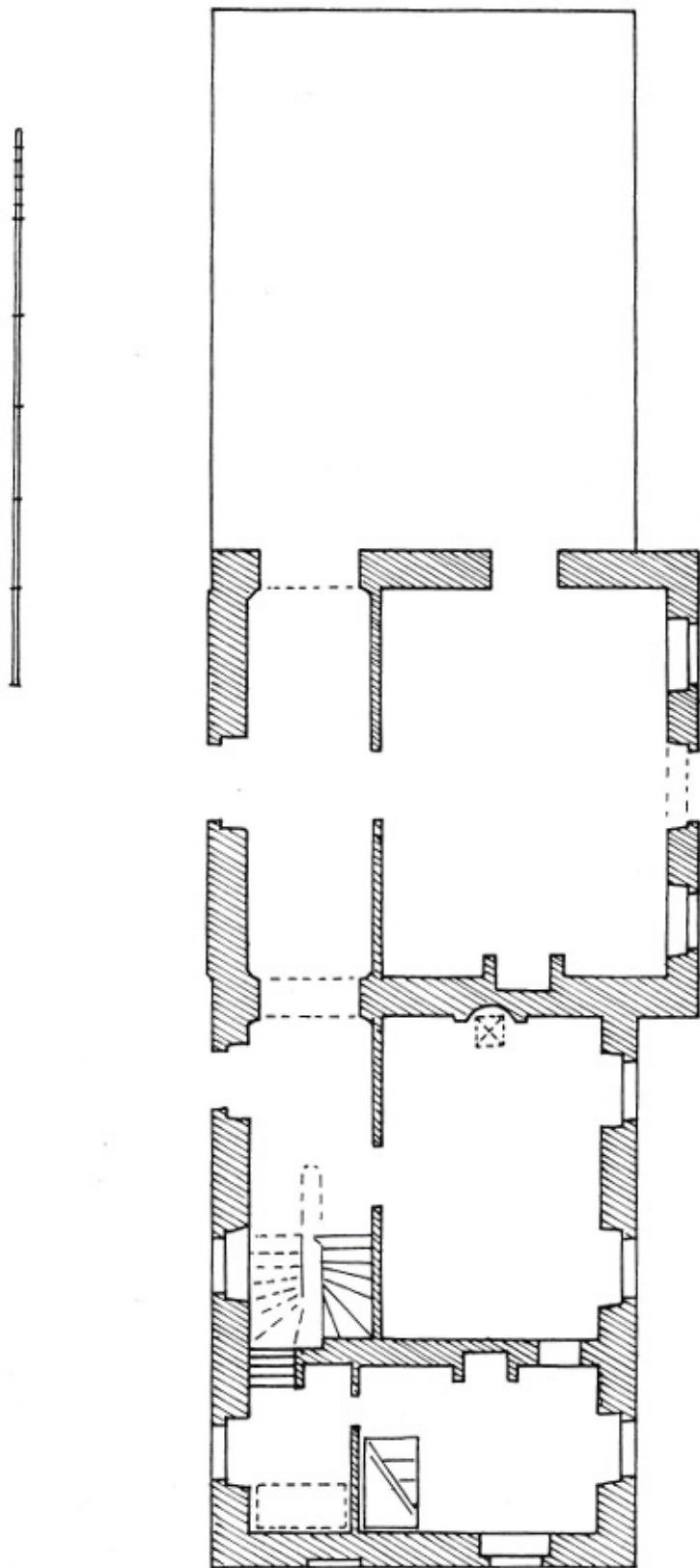


Plan du château de Chassant appartenant à M. le Président D'Arconville
Archives nationales, série n° IV, Eure-et-Loir I



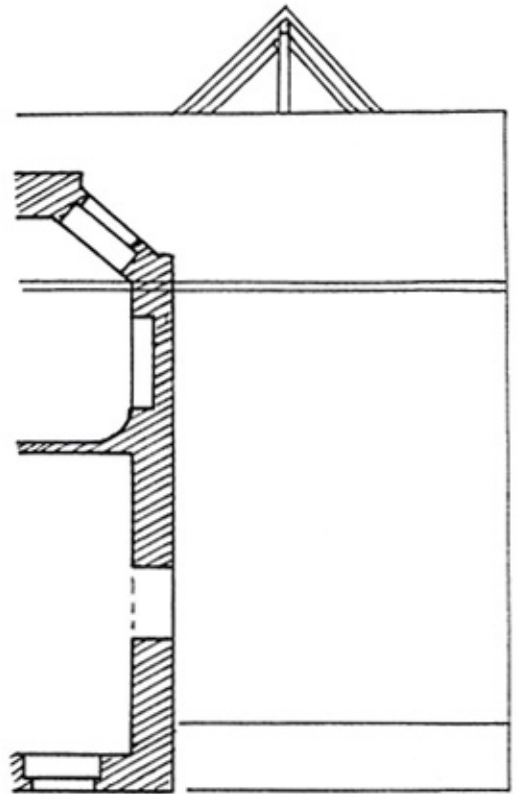
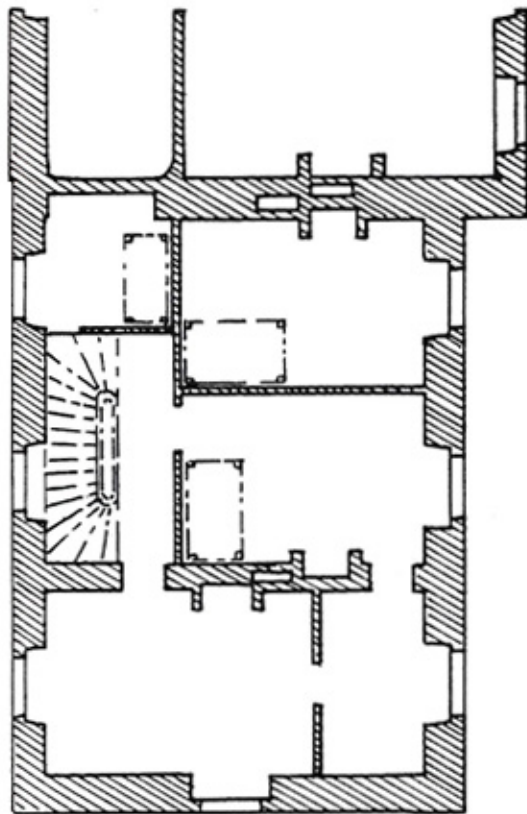
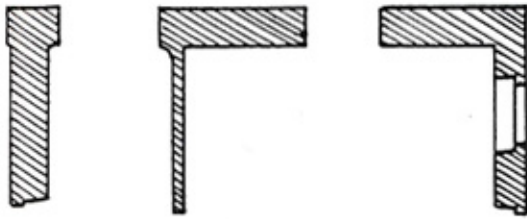
Plan de l'ensemble du château

Archives nationales, série n° IV, Eure-et-Loir I

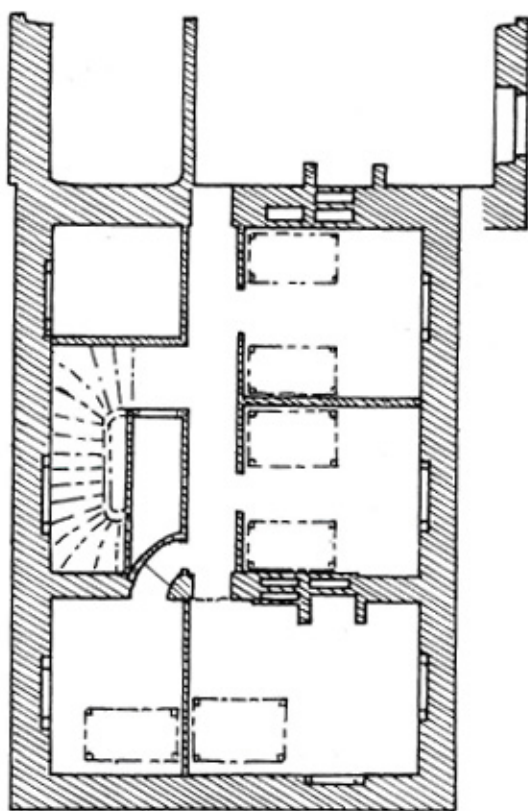
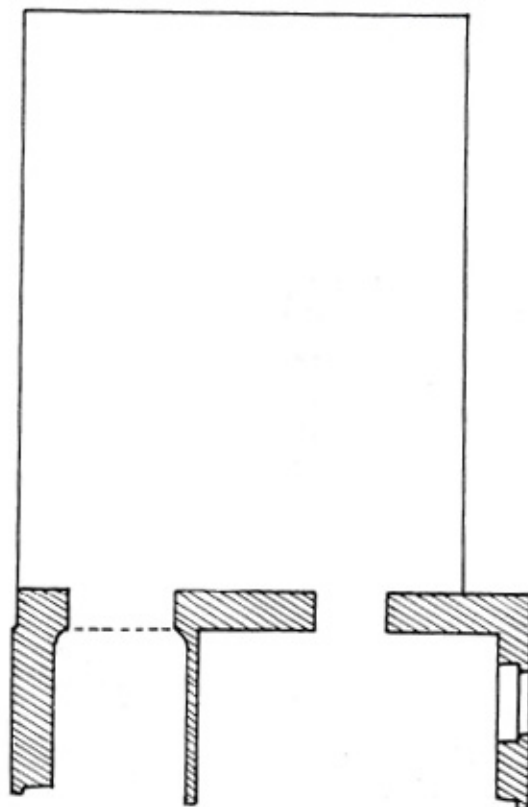


Rez-de-chaussée

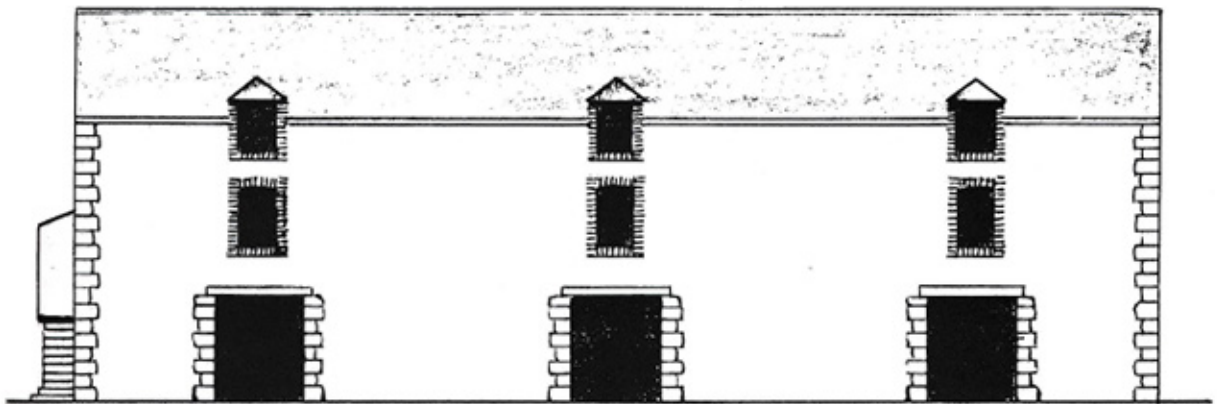
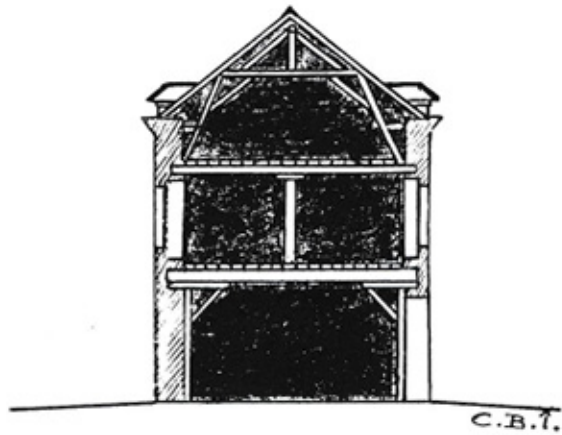
Croquis d'après un plan antérieur à la période révolutionnaire
Archives nationales, série n° IV, Eure-et-Loir I



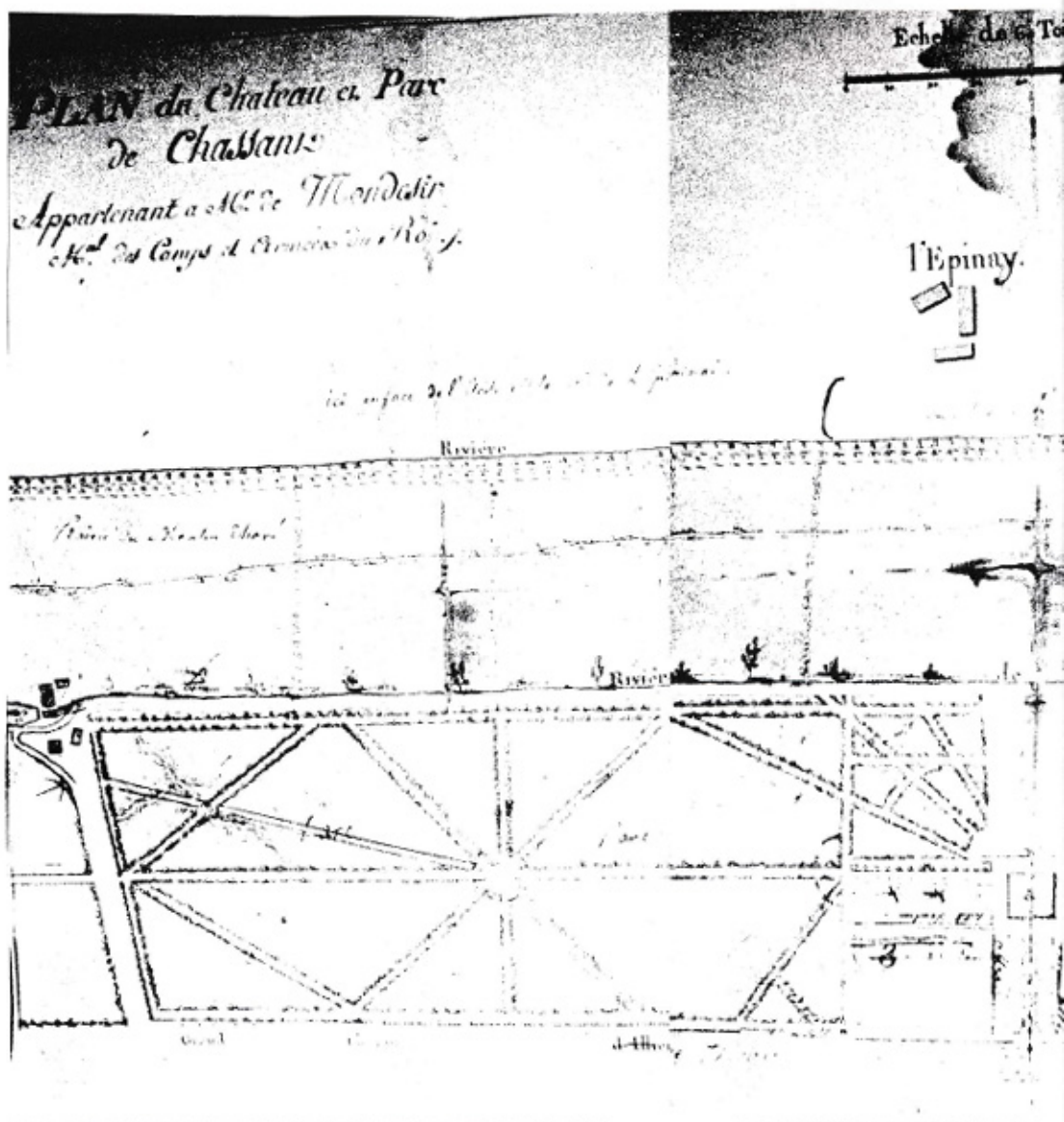
Premier étage
Croquis d'après un plan antérieur à la période révolutionnaire
Archives nationales, série n° IV, Eure-et-Loir I



Deuxième étage
Croquis d'après un plan antérieur à la période révolutionnaire
Archives nationales, série n° IV, Eure-et-Loir I



Grenier à bled
Croquis d'après un plan antérieur à la période révolutionnaire
Archives nationales, série n° IV, Eure-et-Loir I



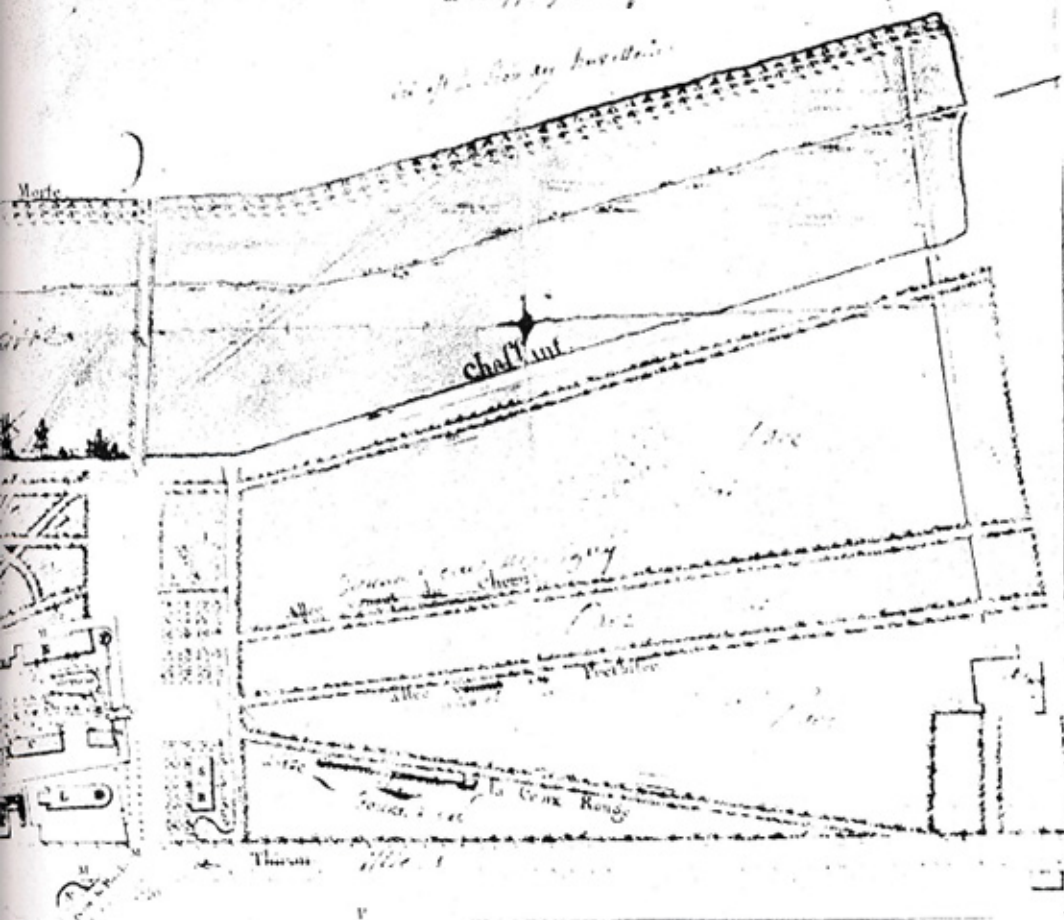
Sur le plan ci-dessus, établi à la fin du 18^e siècle, plus aucune trace du château couvert d'ardoises dont il était question précédemment (seulement ses dépendances). Sans doute a-t-il été négligé au point de tomber en ruines et d'être rasé et c'est un second château que nous découvrons à l'ouest de l'ancien, au milieu de la garenne du château traversée par de belles allées et entouré de parterres.

Cette construction est d'Alexandre Louis Thiroux de Mondésir, dernier seigneur de Chassant (*voir table des seigneurs*).

Mais celui-ci s'étant exilé à la Révolution, les nombreux créanciers

A Chateau.
 B Bâtimens de Régence.
 C Granges Remises et Curies
 D Jardin.
 E Grange, Grenier, Curie.
 F Colombier
 G Pont en Pierre.
 H fosse des
 I Coulage.
 L. Cyprès.
 M Choppes pour la fosse

N Abreuvoir.
 O Maison de l'ancien.
 P Champ de foire au 7.
 Q D'eau en Roue.
 R Puits.
 S Maison Bernard.
 T Jardin Bernard.
 U Pont en Bois sur un fossé.
 V Pont en Pierre sur la Rivière.
 X Châtaignier sous la Rivière.
 Y Pont tournant sur la Rivière.



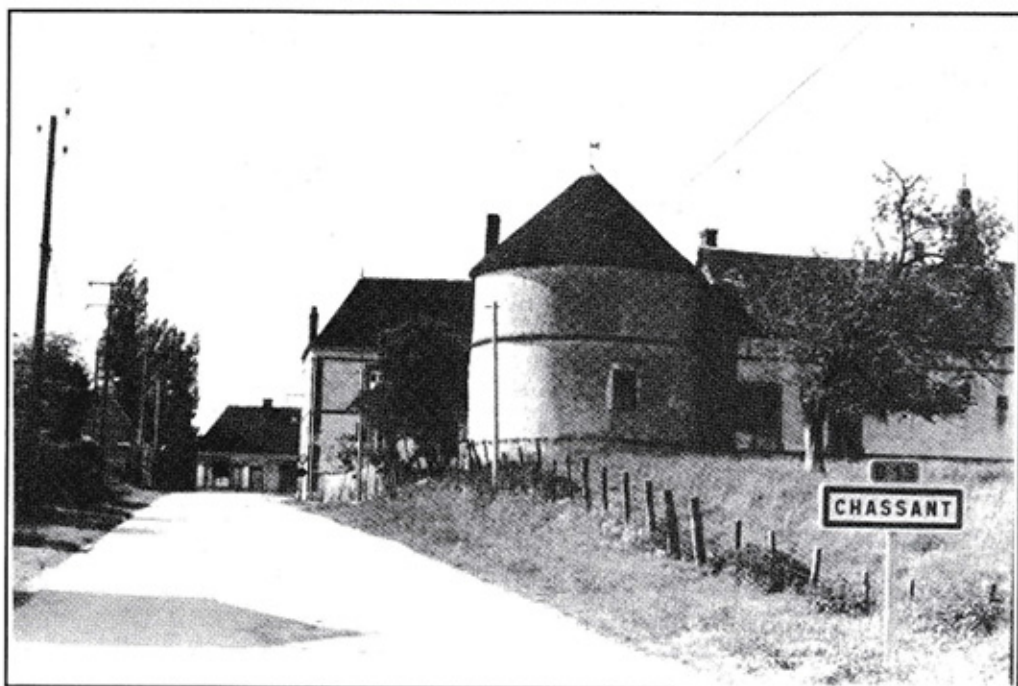
commencèrent à la démonter le 5 avril 1795 pour la vendre, pièce par pièce, afin de s'indemniser.

Le contrat de construction datant du 26 septembre 1792, la vie de ce château fut donc très éphémère.

A peine trois ans, c'est bien peu pour un château !

Certaines des dépendances, granges, écuries, remises ainsi que le colombier appelé "la tourelle" (qu'il serait urgent de restaurer), existent encore et constituent, depuis quatre-vingts ans environ, la ferme de la famille Désiré.

Ce sont les seuls vestiges !



Le colombier du château

VI - L'EGLISE

13^{ème} ou 14^{ème} siècle ?

L'église Saint-Lubin, simple vaisseau arrondi à l'abside, porte des traces de construction romane : contreforts, petites fenêtres hautes, corniche dans laquelle alternent pierre et grison.

Un massif clocher-porche quadrangulaire à deux étages, à l'Ouest, avec escalier intérieur et tribune, communique avec la nef.



Le chevet de l'église

Au cours des siècles, plusieurs portes et fenêtres ont été obturées, mais l'abside conserve ses petites fenêtres en plein cintre, haut placées. De grandes fenêtres gothiques ornées pour la plupart de vitraux du 19^è siècle ont été percées le long de la nef.

Un superbe retable, cloison de près de sept mètres, barre le chœur, ménageant une sacristie dans l'abside. Rythmé par quatre belles colonnes corinthiennes qui se répètent au fronton et au tabernacle, orné des statues naïves de saint Lubin, saint Jouan, sainte Radegonde, il est surmonté de gracieux angelots qui semblent tombés du ciel.

Ce retable n'est pas contemporain de la construction de l'église mais date du 17^e siècle.

En effet, c'est au concile de Trente (1545 - 1563) qu'il fut prescrit de mettre à l'honneur, au-dessus de l'autel, le saint sacrement, jusqu'alors gardé dans une sorte d'armoire logée dans le mur de l'abside, tandis que l'autel se trouvait au milieu du chœur.

Dans certaines églises, prêtres et évêques voulurent appliquer cette discipline.

Pour disposer le tabernacle à la meilleure place qui soit, ils firent construire, en arrière de l'autel, un retable en pierre ou en bois qui prit la proportion d'un mur plus ou moins richement sculpté, orné de dorures, de statues de saints et d'anges et d'un tableau représentant une scène religieuse (il est très regrettable que le tableau de Chassant ait disparu depuis bien longtemps déjà).

Ces chefs-d'œuvre sont pour la plupart du 17^e siècle (6).

Dans la sacristie, à laquelle on accède par deux petites portes situées de chaque côté de l'autel, on découvre : deux croix sculptées dans le mur, l'une à droite, l'autre à gauche, sans doute les croix de la consécration de ce sanctuaire ; au milieu, au fond, adossé au mur, un meuble conçu pour le rangement des habits sacerdotaux, de tous les objets et livres du culte ainsi que l'armoire du saint sacrement avant l'existence du retable. On y trouve aussi une petite construction creuse en briques, adossée au mur, à droite. Il doit s'agir de la piscine aux ablutions.

Un lutrin, remisé et délaissé dans cette sacristie dans un état de saleté pitoyable, a depuis deux ans retrouvé toute sa beauté et sa place de jadis dans le chœur, après avoir été magnifiquement restauré par un membre de l'association des Amis de l'Eglise.

L'église de Chassant possède encore son banc d'œuvre qui sert maintenant d'autel.

On y trouve une importante statue de Jeanne-d'Arc offerte par son sculpteur Félix Charpentier (hommage rendu à cette sainte en l'honneur de sa canonisation en 1920).

Voici un document intéressant concernant cette église : 11 mars 1660, grosse en parchemin d'une déclaration reçue par M^e Rousseau, notaire à Thiron.

"En conséquence des lettres de M. Robert Béquignon, prêtre, curé de la paroisse Saint-Lubin de Chassant, Jean Pellé, gager et proviseur de l'église dudit lieu et autres dénommés habitants de la paroisse de Chassant qui ont reconnu dudit Sieur de La Louppe, à cause de la seigneurie de Chassant, l'église et cimetière dudit Chassant dans lequel cimetière, il y a une petite chambre pour loger les pèlerins qui viennent en dévotion à l'église dudit Chassant, joignant ladite petite chambre à une autre petite chambre étant au bout d'icelle audit seigneur appartenant et joignant le cimetière de toutes parts audit seigneur fondateur de l'église" (7).

Inhumations dans l'église

Au 18^e siècle, deux inhumations ont eu lieu dans ce sanctuaire.

Il est très regrettable de n'en retrouver aucune trace.

"L'an 1728, le 23^e février, a été inhumée en l'église de Chassant : Catherine, Elizabeth de Mérica, vivante, femme de Messire Odet Antoine Le Boulleur, chevalier, seigneur de Chassant".

"L'an 1761, le lundi 23^e mars, a été inhumé dans le chœur de cette église le corps de défunt maître Alexandre Marcel, curé de ce lieu, âgé de cinquante-quatre ans ou environ" (8).



Le retable avec saint Lubin, saint Jouan, sainte Radegonde



Rosace



Vierge

Entretien et restauration

Cette église, patrimoine communal, a été assez bien entretenue jusqu'à ce jour, à en juger par le parfait état de sa charpente, de sa superbe voûte en bardeaux de chêne et de sa belle couverture d'ardoises.

Beaucoup de choses restent cependant à faire et c'est pour qu'elle retrouve petit à petit son visage d'antan, qu'une association s'est créée en 1992 dont le but est la restauration et l'ornementation de cette église : l'association des Amis de l'Eglise.

Grâce à l'activité et à la générosité de ses membres, des luminaires et un vitrail ont été installés dès 1992.

En juin 1994, la rosace du pignon ouest, au-dessus du porche d'entrée, s'est enrichie d'une superbe verrière ayant pour thème saint Lubin (création d'Hervé Loire).

Et, au début du printemps 1995, le 12 avril, les deux dernières fenêtres qui restaient à pourvoir ont été embellies de magnifiques vitraux : l'un représente la vierge terrassant le démon, l'autre est semblable à l'original. Ces œuvres d'art, qui font l'émerveillement de tous, ont également été réalisées aux ateliers Loire.

Le monument aux Morts

Erigé en 1921, à la gloire des soldats de Chassant morts pour la France, un très beau monument (œuvre du sculpteur Félix Charpentier) est adossé à l'église.

On peut y lire :

1914-1918

Boulas Maurice	Jallet Emile
Binoist Marie	Moret Armand
Bretteau Adrien	Montfermé Léon
Cardin Albert	Prosper Désiré
Delage Géry	Roulleau Théodore
Gaillot Adrien	Rousseau Aimable
Gourci Edgard	Singlas Ansbert

Vilain Alfred

Fallou Jules : 1944

noms d'enfants du pays.



Le monument aux Morts

Le cimetière

Le cimetière, qui jadis se trouvait comme dans bon nombre de communes devant l'église, a été transféré en 1858 à l'endroit où il se situe actuellement pour laisser place à un espace vert planté d'arbres (sapins et tilleuls), très apprécié à la saison chaude.

Chassant. — L'École et l'Église



L'école et l'église de Chassant

VII - LA VIE ECCLESIASTIQUE

La paroisse de Chassant ayant pour patron saint Lubin a longtemps été sous la tutelle des chanoines de Saint-Martin-au-Val de Chartres.

Le document suivant concernant Vieuvicq nous le prouve.

"Ce nom de Vieuvicq est la forme française du latin "Vetus Vicus" le vieux village, que l'on lit dans la charte de la fondation du prieuré de Marmoutier, établi en ce lieu sur les prières des frères Robert, Humbaud et Geoffroy de Vierzon qui adoptèrent la vie monastique à Marmoutier au milieu du XI^e siècle. Le territoire de Vieuvicq était déjà délimité par le Loir, la forêt que l'on appelle le Perche, **les terres de Chassant aux chanoines de Saint-Martin-au-Val de Chartres** et deux ruisseaux, la Verlène et la Thironne" (9).

Plus tard, en 1663, les revenus du prieuré de Saint-Martin-au-Val ayant été réunis à celui des bénédictins de Bonne-Nouvelle d'Orléans où furent emportées les archives, le prieuré de Saint-Martin perdit son indépendance et la paroisse de Chassant, comme celle de La Croix-du-Perche passa sous la tutelle des bénédictins de Bonne-Nouvelle qui devinrent présentateurs à la cure.

Revenus de la cure

Avant 1790, on évalue les revenus de la fabrique à 650 livres
(*d'après le pouillé*).

1712 - Chassant - Saint-Lubin

Bail par la fabrique de Chassant d'un arpent de terre champêtre de la Mare-Aveugle. (Archives départementales, série G 8144)

Le 5^e de novembre 1684

Grosse d'un contrat de François Marion, notaire à Thiron :

"Michelle Tizon, V^{ve} de Roch Hébert, a constitué à M. Mathieu Philippe, curé de Chassant, et au profit de la fabrique 30 F de rente au principal de trente affecté spécialement sur une maison, clos jardin du carrefour de Chassant" (10).

Les curés de Chassant

Extrait de Beauhaire, Chronologie des évêques et curés du diocèse de Chartres (11)

1617 Gaultier Jean, curé ; Bizon Gervais, vicaire

1628 Le Becachet (1641, résigne à Mesnager Simon)

1642 Petit, prêtre

1644 Pincelou Michel (1660, curé de Souancé)

1650 Béquignon René

1675 Philippe Mathieu

1691 Rotrou Charles (1739, démissionnaire)

1739 Marcel Alexandre † 1761 à 54 ans

1776 Dézélus Louis, resta pendant la Révolution, déposa ses lettres de prêtrise à la mairie le 17 février 1794, se rétracta ensuite, 1803
maintenu † 1812 à 71 ans
Il a laissé à la fabrique une somme de 600 F à la charge d'un service annuel et à perpétuité.

1813 Peignon Louis Charles † 1813 à 55 ans

1814 Cormier François Michel † 1817 à 57 ans

- 1831 Alleaume Alexis Placide (1847, chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres) † 1869 à 71 ans
Il a laissé des poésies.
- 1847 Larrieu Jean Marie, né à Séméac (Hautes-Pyrénées) (1855, curé de Fessainvilliers)
- 1857 Barbier Louis François, 1860, (curé de La Croix-du-Perche)
- 1860 Boudet Jean Alphonse (1868, curé de Montlouet)
- 1868 Lorpin Emile, né à Houville (1876, curé de Gohory)
- 1877 Colas Maximilien Faustin Adolphe, né à Champrond-en-Gâtine (1879, curé de La Croix-du-Perche)
- 1880 Roulleau Charles Alexandre Achille, né à Morancez (1889, curé de Blévy)
- 1890 Mesnager Charles Henri, né à Mortagne (Orne) (dernier curé résidant à Chassant)

Confrérie du Saint-Sacrement

En 1626, il existait à Chassant une confrérie du Saint-Sacrement dont les membres étaient les suivants :

Messire Jacques Gaultier, curé,	
François Graffin,	Nicolas Bouillye
Gilles Thibault,	Gilles Luthon,
Pierre Bodin,	Marin Boufelard,
Mathieu Foucault,	Noël Gobert,
Pierre Groux (12) .	

Frazé
centre de conférences ecclésiastiques

Sous M. Lamy, curé de Frazé, docteur en Sorbonne, mort en 1695, Frazé devint chef-lieu de conférences ecclésiastiques comprenant quinze paroisses dont **Saint-Lubin de Chasant**.

Tous les mois, curés et vicaires étaient obligés de se rendre à Frazé pour assister à des conférences qui se tenaient sur les matières de piété et de morale suivant l'usage du diocèse (13).

VIII - SAINT LUBIN

Evêque de Chartres

- 6^e siècle -

Saint Lubin (Leobinus), moine nomade, saint patron de Chassant, assista au 5^e concile d'Orléans, le 28 octobre 549, puis avec quelques-uns de ses pairs, fut chargé de juger l'évêque de Paris (Saffaracus) qui fut déposé et dont la sentence fut ratifiée dans un concile tenu à Paris en 552.

Son prédécesseur Ethérius assista au concile d'Orléans en 541 et son successeur Calétric à celui de Tours en 567.

L'épiscopat de Lubin se place donc entre ces deux dates.

Saint Lubin est le plus célèbre des anciens évêques de Chartres à cause de sa biographie qui connut une grande notoriété.

Né à Poitiers, Lubin fut employé par son père à garder les troupeaux, mais il voulait s'instruire et demanda à un moine de lui écrire les lettres de l'alphabet sur sa ceinture ; son père admira cette ardeur et lui donna un véritable alphabet.

Tout jeune encore, Lubin entra dans un monastère où il manifesta le désir de s'instruire. Le diacre Nileflus lui conseilla d'aller voir saint Avit, ermite dans le Perche, et lui donna trois avis assez curieux :

- ne pas se mettre au service d'un évêque ;
- refuser toute direction d'église ;
- ne pas entrer dans un petit monastère.

Huit ans après, en 523, Lubin, attiré par la réputation de saint Avit et de saint Calais, se rendit près d'eux dans leur seconde station dans la forêt du Perche. Saint Avit lui demanda d'aller se former dans un monastère avant de rester près de lui.

Lubin partit pour Micy, près d'Orléans, où il resta longtemps, mais qu'il quitta pour ne pas se lier définitivement.

Il se dirigea vers Lérins et rencontra un moine qui avait dû quitter

cette abbaye à cause du climat et qui le dissuada de son projet. Ils se rendirent à Javols (Lozère) près de saint Hilaire qu'ils quittèrent au bout de peu de temps, attirés par la renommée de saint Loup au monastère de l'Île-Barbe à Lyon.

Leur séjour de cinq ans se termina par une invasion des Francs qui voulurent s'emparer des trésors de l'abbaye. Un vieillard resté seul avec Lubin prétendit qu'il ignorait tout, mais que son compagnon était au courant. Ne pouvant rien obtenir de ce dernier, les soldats le lièrent, le plongèrent à plusieurs reprises dans un trou et le laissèrent à demi-mort. Miraculeusement guéri, Lubin, en compagnie de deux moines, Euphrone et Rustique, retourna auprès de saint Avit dans son abbaye de Piciacum (a) où il remplit l'office de cellérier.

Après la mort du maître, les trois compagnons se retirèrent dans la solitude, dans la forêt de Charbonnières où, cinq ans après, l'évêque de Chartres, Ethérius, ordonna Lubin diacre et le nomma abbé du monastère de Brou (Eure-et-Loir) appelé Saint-Romain.

Il fut si content de lui qu'il l'éleva au sacerdoce et le chargea d'une mission auprès de saint Césaire, d'Arles, chez qui il rencontra l'évêque d'Angers, saint Aubin.

Il aurait bien profité de la circonstance pour rester à Lérins, mais saint Césaire lui reprocha si fortement cet abandon de poste qu'il rentra à Brou.

Lubin était abbé de Brou depuis douze ans quand Ethérius mourut.

Le roi Childebert (fils de Clovis) désigna Lubin pour succéder à l'évêque et le peuple s'en réjouit, mais quelques évêques objectaient que l'élu ayant souffert pendant douze ans d'un cancer au nez était resté quelque peu défiguré ; l'objection n'ébranla pas le roi et les Chartrains recoururent à la ruse pour triompher de la modestie de l'élu : on lui demanda d'envoyer un de ses moines et de l'accompagner, ce qu'il accepta volontiers et quand ils furent arrivés à Chartres, les électeurs apprirent à Lubin que leur choix s'était porté sur lui. Il se récria, mais un moine lui raconta qu'il avait vu en songe, la nuit précédente, le sol de sa cellule couvert de noix dont l'écorce avait été enlevée, ce qui signifiait que, devenu évêque, Lubin s'empresserait de dépouiller l'écorce de son autorité pour donner à ses fidèles le doux nectar de la foi.

Il accepta l'épiscopat un peu malgré lui et vécut dans cette dignité de 544 à 556 avec la simplicité d'un religieux et le zèle du plus fervent évêque.

Il passa pour avoir fixé les limites du diocèse, qui était le plus grand des Gaules, des bords de la Seine, Mantes et Saint-Germain-en-Laye, au sud de la Loire, jusqu'à Chambord et Cheverny, englobant la majeure partie du Perche, de Tourouvre à Montmirail.

De l'épiscopat de Lubin, l'hagiographe n'a retenu que des miracles :

- arrêt miraculeux d'un incendie à Paris ;
- guérison d'un aveugle, d'un hydropique, du prêtre Calétric qui devait lui succéder, d'un certain Baudelin à Châteaudun dont il ressuscita la fille.

En réalité, la liste est plus longue.

La plupart des miracles ont été mis en valeur dans les vitraux de la cathédrale de Chartres.

Lubin mourut un 14 mars entre 552 et 567.

Il fut enterré dans l'église Saint-Martin-au-Val de Chartres dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par la chapelle de l'hôpital Saint-Brice.

Ses reliques furent profanées au 16^e siècle, lors des guerres de Religion et le chef, conservé à la cathédrale, disparut à la Révolution. Seuls, quelques fragments subsistent.

Saint Lubin fut très célèbre dans le pays chartrain où plusieurs communes et lieux-dits portent son nom.

C'est Uuard, moine de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, qui, à la fin du IX^e siècle, l'introduisit dans un martyrologe au 15 septembre, anniversaire d'une translation. De là, il passa au martyrologe romain (14).

Lors de son séjour à Charbonnières, saint Lubin fonda près d'Authon la paroisse des Cinq-Fonts (cinq fontaines).

Guérisons ou miracles de saint Lubin
d'après les archives antérieures à 1790
concernant la commune de Chassant (15)

"Le deuxième jour de septembre 1621, vint en voyage à Saint Lubin Estienne Beurains de Montigny, lequel ne s'aidoit d'aucuns membres et se traînoit sur le ventre pour entrer en la chapelle en ladicte église, et faisant sa novainne, le quatrième jour fut guary et laissa ses béquilles en ladicte église".

"Le sixième jour d'octobre 1629 vint en voyage, filz de Jean Bulot de Renonville-la-Petite, lequel ne s'aidoit aucunement, et feist novainne et s'en retourna sain et guary et laissa ses béquilles".

"Estienne Boulèze, de Vieuxvy (Vieuvicq) vint au voyage à Saint Lubin le premier jour d'octobre 1631 feist une novainne, laquelle estant faicte, n'estant guary, en recommensa une autre et s'en retourna guary par la grâce de Dieu, sans ses béquilles et les laissa en ladicte église, et estoit malade il y avoit deux ans".

IX - AU TEMPS DES GUERRES DE RELIGION

Au 16^e siècle, après la mort de Henri II, catholiques et protestants se font, pendant plus de trente ans, une guerre sans merci. Chacun veut imposer sa religion. C'est l'intolérance la plus totale.

Si, au cours de cette affreuse guerre civile, Chassant n'a pas été, comme sa voisine, La Croix-du-Perche, le théâtre de violents combats, elle a cependant à déplorer le pillage de son église.

Dans ses *Essais historiques sur le Perche* (p. 387), Gouverneur nous révèle :

"L'an 1562, les huguenots en armes tenant le Perche, s'y font hesberger par les habitants qu'ils dévastent et pillent, et y commettent les massacres les plus atroces que oncques fust possible de voir. Les habitants obligés de cacher en terre les imaiges pieuses, les ornemens d'église, ainsi que les saints et tout ce qui avoit rapport à la religion catholique. Les prestres étoient réduct à célébrer la messe dans les caves ou dans les bois".

"Le 19 du mois de mars 1563, trois mille cavaliers allemands (à la solde des protestants) qui dévastèrent depuis huit jours les églises de Saint Pierre d'Apunvilliers, Montignai, Notre-dame de Combre et Saint Lubin de Chasseng fondirent au lever du jour sur l'abbaye de Tyron et firent les plus infames atrocités envers les religieux. Ils en massacrèrent trois et pillèrent et dévastèrent toute l'argenterie et ornemens précieux de ce monastère. En se retirant, ces voleurs emmenèrent dix-huit chariots chargés de buttin".

X - LE PROTESTANTISME

"Maintes fois les demeures de familles nobles protestantes servirent de lieux de réunion pour les cérémonies du culte.

"Pendant les vingt années de son ministère, le pasteur d'Authon, Jacques Couronné, tint l'Assemblée dans plusieurs manoirs, dont Chassant (ancienne seigneurie).

"En 1602, y furent épousés Louis de Tascher, écuyer, sieur de la Hallière, et Anne de Villereau de Chassant".

(d'après F. Guillon) (16)

En 1650, à Villampuy, Blaise le Féron, archidiacre, reçoit l'abjuration de Henri de Villereau, lequel a tenu à abjurer l'hérésie de Calvin "en laquelle il avait été nourri jusqu'à présent" (17).

XI - ADMINISTRATION CIVILE, RELIGIEUSE ET JUDICIAIRE DE CHASSANT SOUS L'ANCIEN REGIME

Jusqu'à la Révolution de 1789, Chassant appartenait :

- à la généralité ou l'intendance d'Orléans ;
- à la subdélégation de Chartres ;
- à l'élection de Chartres ;
- à la coutume de Chartres ;
- au parlement de Paris ;
- au bailliage de Chartres ;
- au diocèse de Chartres ;
- au doyenné de Brou.

Les présentateurs à la cure étaient les religieux de Bonne-Nouvelle d'Orléans (*voir chapitre la vie ecclésiastique*).

Gouvernement de Chartres Grenier à sel : Brou

En 1790, Chassant fait partie du district de Nogent-le-Rotrou et du canton de Frazé.

En l'an IX, du canton de Thiron.

(d'après Jean-Claude Farcy) (19)

Bailliage : circonscription judiciaire civile et criminelle aux limites toujours imprécises. Rouage essentiel de la justice royale dépendant d'un parlement. Les bailliages de Bellême, Chartres, Janville et Mortagne dépendaient du parlement de Paris et ceux d'Alençon et de Verneuil, du parlement de Rouen.

Election : circonscription financière comprenant un ensemble de

communautés d'habitants dans laquelle s'effectuait chaque année la répartition et la levée de la taille et dont elle traitait le contentieux civil et criminel.

Généralité (ou intendance) : circonscription financière la plus importante et la plus vaste administrée par "un intendant de justice, police et finances" nommé par le roi, aux pouvoirs très étendus.

Subdélégation : subdivision de la généralité existant dans certaines régions (cas du Grand Perche) sous l'autorité d'un subdélégué (homme de confiance de l'intendant et nommé par lui) exerçant un rôle de surveillance et de renseignement sans pouvoir de décision.

Grenier à sel : ressort fiscal au chef-lieu duquel était déposé et débité en magasin le sel en même temps que juridiction connaissant des causes relatives à la gabelle, l'impôt sur le sel (impôt indirect le plus lourd et le plus impopulaire de l'Ancien Régime). Le Perche était entièrement compris dans les pays de grande gabelle (c'est-à-dire que les habitants devaient obligatoirement consommer une quantité de sel qu'ils devaient payer au taux maximum) et de "vente volontaire" (c'est-à-dire que seuls les plus aisés étaient tenus d'y acheter un minot de sel, les pauvres seulement en fonction de leurs besoins) (20).

La démographie

La démographie ancienne ne tient compte que du nombre de feux (foyers ou familles) auquel on ajoute parfois le nombre de garçons au-dessus de 12 ans, la mortalité infantile étant très importante.

Démographie ancienne (feux)

Le nombre de feux ou foyers est à multiplier par 4 ou 5 pour avoir une idée approximative du nombre d'habitants (g : garçon).

1250	24	1725	39	1774	60
1665	52		134 g		
1709	57	1726	44	1786	47
			149 g		161 g
1713	45				
1720	57	1741	57	1787	44
					151 g
		1766	57		

Démographie religieuse

En 1738, 120 communiants (*d'après le pouillé*).

Démographie contemporaine (habitants)

1790	220	1851	420	1911	432
An II	213	1856	431	1921	356
An VIII	185	1861	409	1926	333
An XII	215	1866	437	1931	356
1806	199	1872	383	1936	350
1820	250	1876	351	1946	303
1826	266	1881	326	1954	304
1831	300	1886	350	1962	276
1836	368	1891	327	1968	322
1841	372	1896	353	1975	308
1846	413	1906	412	1982	291

(*d'après Jean-Claude Farcy*) (19)

XII - TABLE DES SEIGNEURS DE CHASSANT

- 1350 Jeanne de Bretagne et Robert de Flandre.
- 1450 Guillemette de Gogué, V^{ve} de N. Cholet,
seigneur de la Fortesserie.
- 1541-1563 Jean de Gaston et Guye d'Ardenay.
- 1564-1571 Loup de Gaston, seigneur de Menainville et de Chassant.
Il eut deux filles : Michelle et Anne.
- 1578-1579 Michelle de Gaston et Simon de Sabrevois.
- 1578-1621 Anne de Gaston et Joseph de Villereau,
maréchal des logis du comte de Soissons.
Ils eurent deux filles : Anne et Marguerite.
- Le 20 janvier 1579
Acquêt par Louis de Villereau, seigneur de la Haye,
moyennant 1 383 livres.
- 1611 Anne de Villereau et Louis de Tascher de la Hallière
(paroisse de Digny).
- 1621-1639 Marguerite de Villereau et Abel de beaufilz de Lierville.
- 1621-1628 François de Riverain, seigneur de la Hallière, de la Motte,
de Chassant, conseiller du Roi en l'élection de Chartres,
époux de Marie de Tascher.
- 24 juillet
1628 Acquêt par Lancelot de Barat, chevalier de l'ordre du Roy,
seigneur de Chassant, moyennant 12 600 livres.

1628-1638 Lancelot de Barat et Louise Servin de Saint-Bomer.

18 janvier 1638

Acquêt par René de La Loupe, moyennant 16 000 livres.

1639-1668 René de La Loupe et Anne de Foyé.

1668-1705 Charlotte de La Loupe et Antoine Le Boulleur, chevalier, seigneur de Chassant.

6 avril 1705

Don à Antoine Odet Le Boulleur.

1705-1720 Odet Antoine Le Boulleur et Catherine Elisabeth de Mérica, dame de Chassant.

1720 Acquêt par Jean-Louis Héron.

1721 Rentré en possession par Odet Antoine Le Boulleur (la vente ayant été annulée faute de paiement).

1731-1741 Jacques Louis Le Boulleur.

12 avril 1741

Acquêt par Guillaume le Traversier Dupuis, bourgeois de Lyon, moyennant 56 000 livres.

1741-1750 Guillaume le Traversier Dupuis et Louise Andrée Hébert.

16 novembre 1750

Acquêt par Louis Lazare Thiroux d'Arconville, président au parlement, moyennant 142 400 livres.

1750-1787 Louis Lazare Thiroux d'Arconville et Marie-Charlotte d'Arlus.

1790 Alexandre Louis Thiroux de Mondésir, maréchal des camps et armées du Roy, dernier seigneur de Chassant. Il émigra pendant la Révolution.

(d'après les Archives départementales de Chartres)

Voici quelques détails concernant certains de ces seigneurs et leurs familles :

Famille de Villereau

Pendant 61 ans, de 1578 à 1639, les Villereau dont certains étaient protestants furent tour à tour propriétaires du fief de Chassant (*voir table des seigneurs et le chapitre le protestantisme*).

Grâce au chanoine Métais (Archives du diocèse de Chartres), nous pouvons ajouter : Gaspard de Villereau, seigneur de Chassant. Cette famille pourrait être originaire de Beauce, car, à la même époque, à Villereau (paroisse de Beauvilliers, près de Voves) on trouve les sieurs de Villereau, seigneurs protestants.

On cite également, au 16^e siècle, la seigneurie des de Villereau, à Réveillon (Orne). Le nom de Charles de Villereau est inscrit sur le pendentif sculpté de la chapelle nord de l'église de ce lieu, ainsi que la date 1635. Au-dessus de la voûte pendante se trouve le beau blason de la famille de Villereau (21).



"De sable au lion d'argent couronné, lampassé
et armé d'or, accompagné de cinq fleurs de lys
de même, deux en chef, deux en flanc
et une en pointe"

Armorial du Perche, p. 115. *Grand Armorial d'Hozier*, 1696.

Famille de Tascher

La famille de Tascher, d'ancienne noblesse chevaleresque est originaire de Châteauneuf-en-Thimerais (1455).

Elle comprend deux branches distinctes :

- Tascher de Pouvray ;
- Tascher de la Pagerie dont Joséphine de Beauharnais, épouse de Napoléon 1^{er}, est une descendante.

Famille de Barat

Cette famille d'ancienne noblesse, peut-être originaire de Bretagne, s'est fixée dans le Maine et le Perche.

Lancelot de Barat, chevalier de l'ordre du Roy, seigneur de Brunelles, Montdoucet (Souancé), la Buissonnière, Radray, Chassant et du fief des Haies, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur de la ville et château de Beaumont-sur-Sarthe (autrefois, Beaumont-le-Vicomte) fut, en 1632, le fondateur dans cette ville du monastère des clarisses.

Il épousa en premières noces Françoise de Montesson, veuve de Jean Le Cornu, seigneur de la Courbe, et en deuxième noces Louise Servin de Saint-Bomer.

Le parrain de leur fille fut messire Charles Servin, seigneur des terres et châtelainies de la Grève, de Saint-Bomer, la Grand Touche et Pinochet.

On trouve aussi :

- René de Barat, seigneur de Brunelles (1618, titres des Filles-Dieu et titres divers) ;
- Jean de Barat d'une ancienne famille de Beauce, seigneur à Aunay-sous-Auneau, en 1271.

(d'après Merlet) (22)



"D'argent à la croix anillée de sable"

Armorial de la Sarthe (R. Linière).

Famille Le Boulleur

Famille de bourgeois d'Alençon anoblée par le duc Jean II, en 1449 : Guillaume Le Boulleur, échevin avec trois de ses collègues, ayant fait rentrer par ruse Jean II dans sa ville pour en chasser les Anglais, le 5 décembre suivant, le duc accordait des lettres de noblesse aux quatre échevins.

Trois générations de la famille Le Boulleur ont possédé la seigneurie de Chassant de 1668 à 1741 :

- Antoine Le Boulleur ;
- Odet Antoine Le Boulleur ;
- Jacques Louis Le Boulleur.

Tandis qu'à Brotz, commune de L'Hôme-Chamondot (Orne), sur le chemin royal de Chartres à Sées, dix générations de cette même famille se sont succédé sur ce terroir, de père en fils ou en fille, pendant plus de cinq cents ans (23).

En lisant ce qui suit, nous en saurons davantage sur les membres de cette famille concernant la branche de Chassant.

Branche de Chassant

- Antoine Le Boulleur, chevalier, seigneur de Brotz, la Calabrière, la Chevalerie, Boisnezard, Bourgogne, moulin de Combres, le Coudray, dont il rendit aveu le 24 octobre 1658, ép. le 15 septembre 1658 (*registre paroissial de Chassant*) Charlotte de la Loupe, dame de Boisnezard, la Bourgogne, le moulin de Combres . . . fille de René de la Loupe, "écuyer seigneur" de Courcelles, Boisnezard, Chassant, et d'Anne de Fort.

Veuve, elle fit don le 6 avril 1705 aux enfants de son fils Antoine Odet, des terres et seigneuries de Chassant, le Vert Buisson en Montigny-le-Chartif, Boisnezard, les Rigaudières, le Petit Chaille en Montigny, Grandval, la Touche Briant (*Archives d'Eure-et-Loir, E. 1702*). Ce sont :

- 1° Antoine Odet ;
- 2° Jean Jacques ;
- 3° Anne ;
- 4° Françoise.

- Antoine Odet Le Bouilleur, chevalier seigneur de Chassant qu'il vendit en 1720 à Louis Héron, mais la vente fut annulée faute de paiement (*Archives d'Eure-et-Loir, E. 1702*) ; seigneur du Coudray dont il rend aveu le 28 octobre 1694.

Né le 24 janvier 1660 (*registre paroissial de Chassant*), page de la petite écurie du Roi, ép. Elisabeth Catherine de Mérica, inhumée en l'église de Chassant, le 23 février 1728, dont :

1° Robert Odet, né le 3 octobre 1705 (*registre paroissial de Chassant*), partagea avec son frère et sa sœur la succession de leur grand'mère en 1738 (*Archives d'Eure-et-Loir, E. 1703*). Etant atteint de folie, et son frère ayant été condamné à mort pour s'être battu en duel, la seigneurie de Chassant fut saisie judiciairement (*Archives d'Eure-et-loir, E. 1709*) puis ses biens furent partagés entre son frère, qui avait été grâcié, et sa sœur qui passèrent un accord à ce sujet (*Archives d'Eure-et-Loir, E. 1703*).

2° Elisabeth Marie, née le 4 juillet 1709 (*registre paroissial de Chassant*), † an. 1738.

3° Jacques Louis, né le 7 juin 1711, condamné à mort pour s'être battu en duel, ce qui entraînait la confiscation de ses biens. Sa peine fut commuée, puis il fit un accord avec son beau-frère relatif aux biens de son frère Robert Odet, à la suite duquel la seigneurie de Chassant fut vendue, pour 6 600 livres, à Guillaume Traversier du Puis (*Archives d'Eure-et-Loir, E. 1709 et E. 1703*).

4° Catherine Charlotte, dame de Boisnezard, la Bourgogne, moulin de Combres, par suite de partage du 6 avril 1738 (*Archives d'Eure-et-Loir, E. 1703*). Née en 1710, ép. le 30 juin 1738 Jean Bernard de Montferrand, né en 1700, fils de Charles Claude de Montferrand, écuyer, et de Suzanne Caillet de La Fondière (*registre paroissial de Chassant*).



Armes de la famille Le Bouilleur

"D'azur à un chevron d'or accompagné de trois boules de même, deux en chef et une en pointe, chacune pendue à un chaînon d'argent".

Famille Thiroux

Maison originaire de Bourgogne, de la ville d'Autun, mentionnée dans le catalogue des gentilhommes qui, l'an 1679, ont assisté aux états généraux de la Bourgogne. Elle a formé un certain nombre de branches qui, toutes, ont eu pour auteur Lazare Louis Thiroux de Vaujour. Le roi Louis XIV donna à Claude Thiroux, avocat au parlement de Dijon, des lettres patentes de confirmation de noblesse en 1659.

En 1765, le marquis de Villeroy, devenu duc après la mort de son père, vendit la terre et seigneurie de Frazé, moyennant 230 000 livres, à "haut et puissant seigneur Louis Lazare Thiroux d'Arconville, chevalier, conseiller du Roy, président honoraire en sa cour du parlement à Paris, seigneur, châtelain du Châtellier, du Grand et Petit Ecossay, d'Ezainville, de Chassant, de Saint-Laurent, des Corvées et autres lieux" (*par acte passé devant M^e Clos, notaire à Paris*).

Il demeurait ordinairement en son hôtel, rue des Blancs-Manteaux, paroisse Saint-Merry à Paris.

En 1785, il résidait à Paris, rue du Grand-Chantier, paroisse de Saint-Jean-en-Grève.

Il avait épousé Geneviève Charlotte d'Arhus, née le 17 octobre 1720, morte le 28 octobre 1805. Cette femme célèbre était belle-sœur de M. Angrand d'Alleray, ancien lieutenant civil. On a d'elle plusieurs ouvrages estimés.

L'aîné de ses trois fils, Claude Thiroux de Gervilliers, né à Paris, le 20 août 1738, fit ses premières armes dans les gardes de Louis XV qui l'éleva par la suite au grade de maréchal de camp. Il se retira à Frazé où la Révolution le trouva en 1790.

Ses deux autres fils sont Thiroux de Crosne et Alexandre Louis Thiroux de Mondésir dernier seigneur de Chassant. Celui-ci nous intéresse donc tout particulièrement.

De famille noble très importante depuis plusieurs générations qui jouissait de hautes fonctions près du roi et au parlement, lui-même maréchal des camps et armées du Roi, il crut bon, au début de la Révolution de s'exiler quelque temps pour se rendre auprès de son frère Thiroux de Crosne, très gravement malade.

Mais très vite, il voulut rentrer en France. Pour ce faire, il adressa au ministre de la Police de la République française des lettres par lesquelles il le suppliait de le radier de la liste des émigrés sur laquelle il considérait avoir été inscrit par erreur.



Un des blasons de la famille Thiroux figure sur un vitrail de l'église de Frazé : "D'argent à la fasce d'azur, chargée de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croix ancrée de gueules et en pointe de trois têtes de léopards arrachées de même, 2 et 1" (Saint-Allais).

Sa mère, Charlotte d'Arlus d'Arconville intervint en sa faveur. Ses lettres manuscrites sont un déchirement.

Toutes ces supplications furent vaines car elles ne réussirent à attendrir le ministre, au grand désespoir de leurs auteurs.

On ne sait ce qu'Alexandre Thiroux de Mondésir devint par la suite.

Jusqu'à ce jour, il n'a pas été possible, malgré de nombreuses recherches, de prouver un lien de parenté entre cet ancien seigneur de Chassant et les familles de Mondésir de Thiron et de la Manche.

Avant de clore ce chapitre, il faut citer, Marie Olympe Thiroux, dame de Frazé, décédée en 1895. C'est à sa mort, que la terre de Frazé fut vendue par ses héritiers à M. Dulong de Rosnay (24-25).

Lettres manuscrites de Colette d'Arhus, M^{me} de Thiroux d'Arconville,
et de son fils, Alexandre Louis Thiroux de Mondésir.

(Photocopies des Archives nationales)

à Paris, ce 11 8^{bre} 1792.




Mon grand âge, Monsieur, les infirmités qui l'accompagnent et
sur tout les malheurs dont je suis acablée, ne me permettant
pas d'avoir l'honneur de vous voir, je prends la liberté de
vous envoyer le mémoire cy joint, en vous suppliant d'avoir
égard avec pitié d'une trop malheureuse mère qui dans
ses vieux ans se voit privée d'un fils vertueux, sous tous
les rapports dont elle n'est même pas sûre de voir conser-
ver le vie, dans le triste état où il est encore, je proteste
(et si j'avois l'honneur d'être connue de vous, ma parole
seroit de quelque poids auprès de vous) qu'il n'a commis
aucun délit contre la nation, qu'il est à plaindre et
non coupable et si je suis assez heureuse pour obtenir
les grâces que je sollicite, j'ose dire que ce sera en même
temps une justice qu'on rendra aux plus infortunés des hom-
mes; il ignore les démarches que je fais en sa faveur
perce que sa situation ne permet pas que je l'en instruisse
mais, si je reçois une réponse favorable ^{à quel point j'attends avec impatience} et que sa santé
le mette dans le cas de pouvoir se mettre en route, il viendra
avec joie vous témoigner sa reconnaissance qu'elle sera égale
à la mienne et c'est tout dire.

Je suis avec tout les sentiments que vous méritez
V^{re} très humble et très obéissante servante

Parlus d'Arconville

ma demeure est rue
de la Harpe n° 20


Au Citoyen
Ministre de la Police
Générale de la République
à Paris

N° 195 n° 8. Thiroux de Mondesir.

Depûchs
N. 6. 19. 8.

Messieurs
composant le Directoire du
Département de Paris



Messieurs

Mad Thiroux d'Arconville a l'honneur de vous observer,
que m. Thiroux de Mondesir, L'un de ses fils est parti de Paris
déjà très incommodé le 24 juillet dernier; il est devenu tout à fait
malade dans les premiers jours du mois d'août, il a été bientôt après
à toute extrémité, au point qu'on la tenu pour mort, ce n'est qu'au
bout de trois semaines qu'il a pu parvenir à se faire transporter à
Bruxelles, où il pouvoit trouver les soins et les secours qui lui
étoient nécessaires, et où il est encore toujours fort malade. son
unique desir est de revenir à Paris, dès que sa santé se lui
permettra; mais sa faiblesse et les douleurs qu'il continue de
souffrir le mettent hors d'état d'entreprendre un si long voyage,
il ne peut pas même prévoir, ni assurer positivement quand il

lui sera possible de le faire; les médecins qui le voyent le certifient.
Toutes communications de Bruxelles à Paris, depuis dix jours qu'on
n'en a reçu de lettres, etant interrompues, il est impossible de produire
les certificats de ces médecins; mais les faits consignés dans ce
mémoire n'en sont pas moins de la plus exacte vérité.

Dans cet état mad^e D'Arconville espère de la justice du
directoire du département qu'il voudra bien qu'il soit pour le présent
surcis à toute suite de saisie et autres dispositions de biens
de M^r Hiron de Mondesir

Darius d'Arconville

DOMAINES NATIONAUX.

PRÉFECTURE



SECTION Centrale
des Archives

DU DÉPARTEMENT DE LA

Extrait Du Registre Des
Arrêtés et Décisions Du Directoire
Du Département De Seine.



Paris le Vingt Octobre 1792. l'ay S.
de la Rep?

Le Mémoire, présenté au Directoire sur la Comme
Chirurgien d'Arcueil, pour lequel, elles demandent que le sieur
Chirurgien de Montdesic, l'un de ses fils, obtient sous le titre de Maladies
et les biens qui lui appartiennent soient exceptés de la loi du
séquestre et la proclamation du cinq septembre dernier.

Le Directoire Général a entendu:

Le Directoire Considérant que la Cause de Maladies n'est
pas comprise dans le nombre des Exceptions portées par
l'art. 6. de la loi du 8. avril 1792. Arrête qu'il n'y a pas lieu
à excepter le sieur Chirurgien de Montdesic, des Dispositions
de la loi du 8. avril 1792. relatives au séquestre des biens des
Envoies, et qu'en conséquence les biens sont au Regie et
Administrés sur les Conf. de la Regie de l'Enreg. Commun ou
séquestre Conformément aux art. 5. et 6. de la loi du 8. avril dernier.
Figné, Dubois, Cournaud, Johnson, Suchonardier, Raiston et Collin.

l'ay S. de la Rep.

Le Préfet Général de la Préfecture

[Signature]



MINUTE.

3.^e DIVISION.

2.^e BUREAU.

N.^o 16678. C.

Sine

Chiron de
Mouderis

M. Bouzy

M. Bouzy

Appré. le 8 - 1793



All Comm. de Directoire exécutif
pour l'adm. cent. du Dep. de la Seine

Par ma lettre du 16 Division Derris,
je vous invitais, Citoyen, à me faire
connaître les prénom et qualité du
nommé Chiron de Mouderis dont
les biens ont été séquestrés par
arrêté de la ci-devant administrat.
du Département de Paris du 20 8^{bre}
1793 ; Vous ne m'avez envoyé en
réponse qu'un mémoire et une
lettre de la mère de cet individu,
trouvés dans vos archives. Il
me semble que la lettre de cette
Citoyenne indiquant sa demeure rue
avoys, n.^o 20, vous auroit pu
vous ^{faire} informer du lieu de sa
naissance ou priver, et parvenir
par ce moyen à connaître d'une
manière précise ce que je vous
ai demandé. — Je vous invite
donc à renouveler vos recherches
en prenant cette voie, et à m'en
adresser le résultat dans le
plus bref délai.

Salut et frat.



Presules C. M. M.

Reportez ce main tenant
si vous qu'il parait
l'affaire est caduque

N. 7 plus vite au 2^e B



309.

M. de Montlot,

Paris le 11 Vendémiaire
an 9

1^{er} jour de l'année N° 26863

Thiroux Mondesir absent de Paris
Paris



Le Citoyen C. L. Thiroux de Mondesir, frère de
deux Thiroux de Crosne L. de Police, ... a l'honneur de représenter
au Citoyen Ministre; qu'ayant profité de la permission qui
lui a été accordée, il y a environ quatre mois, de s'entretenir par
calais dans sa patrie; il a présenté une pétition, à laquelle
était joint l'expédition d'une réclamation qu'il avoit fait
en 92. il ose espérer de la bonté du Citoyen Ministre
qu'il voudra bien avoir égard à la situation malheureuse
du pétitionnaire, en lui faisant accorder sa radiation



Salut et Respect.

C. L. Thiroux de Mondesir

Paris le 11 Vendémiaire de l'an IX. de la République.

1^{re} partie de No 26863

Thiroux Mondesir Alexandre
doux
Bay. fine



La situation, aussi cruelle qu'embarassante, ou se trouvoit, mon estimable et infortuné frere Thiroux de Vosne, et dont les inquiétudes, n'étoient malheureusement que trop fondées; jointe aux places que mon pere et beaucoup de mes parents, occupoient ou avoient occupés dans le parlement; déterminèrent le parti que je me crus forcé de prendre, c'est-à-dire: de m'éloigner, quoiqu'avec bien du regret de ma patrie. voyla le seul motif que je puisse alléguer. je dois dire cependant, que je fis une réclamation, à l'époque ou elles étoient admises, (ainsi qu'il est constaté, par l'expédition qu'on m'en a donnée, et que j'ai joint à ma pétition) mais elle demeura sans réponse. j'attendois avec bien de l'impatience un moment favorable pour rentrer dans ma famille; et le gouvernement actuel a bien voulu me procurer il y a environ huit mois cette douce jouissance.

L'objet que je sollicite depuis cette époque, c'est une radiation définitive, il m'eût été facile de me procurer, ainsi que beaucoup d'autres ont pu, se le permettre, des certificats de résidence &c., c'est-à-dire; des certificats faux mais ne voulant, ni compromettre des signataires, ni avoir à me reprocher une fausseté personnelle, quand bien même j'eusse été assuré, qu'elle ne pourroit jamais se découvrir; j'ai préféré, (quelle qu'en soit l'issue) m'abandonner à la justice, et à la bienfaisance du gouvernement, en ajoutant sur ma parole d'honneur, que je n'ai jamais servi une puissance étrangère, en guerre contre la France

Paris, le 20 nivose. 1802.

A. L. Thiroux de Mondesir, ... frere de feu Thiroux de Vosne

XIII - BAPTEMES, MARIAGES ET SEPULTURES de 1617 à 1790

Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 par L. Merlet, archiviste.

En consultant ces archives, nous découvrons les extraits d'actes de baptêmes, mariages et décès concernant la noblesse de la commune de Chassant.

"Le 22 juillet 1621, fut baptizée Marie, fille de Abel de Beaufilz, escuyer, sieur de Basmeville et de damoysselle Marguerite de Villereau, ses père et mère. Le parain Jean Pousteau ; la maraine Andrée Libert.

Signé : J. Gaultier".

"Le 17^e jour de septembre 1631, fut baptizée damoiselle Charlotte-Magdelaine, aagée de 5 ans et demy, fille de messire Lancelot de Barat, chevalier, de l'ordre du Roy, seigneur de Brunelles, Mondoucet, Radray, Chassant et autres lieux, gouverneur pour S.M. de la ville de Beaumont-le-Vicomte, et de dame Loyse Servin, ses père et mère. Le parain messire Charles Servin, chevallier seigneur des terres et châtellemies de la Grève, de Saint-Baumer, la Grand Touche et Pinochet ; la maraine damoysselle Magdeleine-Angélique Servin.

Signé : Charles Servin, Magdeleine-Angélique Servin, J. Gaultier".

"Le lundi 29^e décembre 1653, a esté baptizée Anne Charlotte, fille de François Cheron et de Jeanne Marquis, sa femme. Le parain noble Anne de La Louppe, escuier, sieur de Chassant et Courcelle, la maraine noble damoiselle Charlotte de La Louppe.

Signé : R. Béquignon, Anne de La Louppe, Charlotte de La Louppe".

"Le salmedy 16^e apvril 1644 a esté baptizé Louis, fils de messire René de La Louppe, seigneur de Courcelle et de Chassant et de dame

Anne de Malsac, son espouse. Les parain et maraine François de La Louppe, escuier et damoiselle Charlotte de La Louppe.

Signé : François de La Louppe , c. de La Louppe , m. Pinceloup".

"Le 4^e febvrier 1644, j'ai administré le sacrement de mariage à François de Courcelle, escuier, sieur de Beaulieu et à Damoiselle Charlotte de Lamiray, fille de Claude de Lamiray, escuier, sieur de la Fosse et de damoiselle Marguerite de Claux.

Signé : René de La Louppe , marin de Guillemeau, S. Mesnager".

"Le samedy 30^e janvier 1655 a esté baptisée Louise Charlotte, fille de noble Joachim de Guillemaux, escuier, sieur de La Bourdinière et de damoiselle Jeanne de Villedon, son espouse.

Le parrain noble Louis de La Faucherie, escuier, sieur dudict lieu, la maraine noble Charlotte de La Louppe, fille de M. de Courcelle.

Signé : Faucheris, Charlotte de La Louppe, R. Béquignon".

"Le 17^e octobre 1658 ont esté espousez messire Antoine Du Boulleur, chevalier, seigneur du lieu de la Calabrière et damoiselle Charlotte de La Louppe, fille de messire René de La Louppe, seigneur de Courcelle, Belnoue, Chassant et autres lieux.

Signé : A. Le Boulleur, Charlotte de La Louppe, René de La Louppe, René-Anne de Chassant, Marie de La Louppe, Louise de la Faucheris, Bauffre, R. Béquignon".

"Le 9^e jour de febvrier 1660 ont esté espousez Charles de Guischart, escuier, sieur de Charbonnière et damoiselle Marguerite de Villereau.

Signé : Charles de Guischart, François-Jacques de Guischart, François de Guérin, Charlotte de Maurisse, Darlanges, M. de la Clergerie , R. Béquignon".

"Le 16^e jour d'avril 1663 a esté baptisée Louise-Marie , fille de noble homme François de Voré, escuier, sieur dudict lieu et de damoiselle Marie André, son espouse, Le parain hault et puissant seigneur, Louis de Fauchès, escuier, sieur de la Faucherie, le Tartre et autres lieux ; la mareine damoiselle Marie de La Louppe, fille de hault et puissant seigneur René de La Louppe, seigneur de Courcelle, Chassant et autre lieux.

Signé : Marie de La Louppe, Louis de Fauchais, R. Béquignon".

"Le 25^e jour de mars 1664 ont esté espousez messire Jean de Fauchais, chevalier, seigneur du Plaissis, Faucherie et damoiselle Marie de La Louppe, fille de messire René de La Louppe, chevalier, seigneur de Courcelle, Chassant et autres lieux.

Signé : Jean de La Louppe, Marie de La Louppe, René de La Louppe, A. Le Boulleur, C. Regnard, R. Béquignon".

"Le 24^e janvier 1668, a été baptisé Odet-Anthoine, filz de messire Antoine du Boulleur, chevalier, seigneur de la Calabrière et de dame Charlotte de La Louppe, son espouse ; tenu par haut et puissant seigneur messire Odet de Riant, chevalier, seigneur, marquis de Villeray, assisté de noble dame Louise Beurier, espouse de noble homme, messire Simon Fouet, sieur de Malsac, conseiller du Roy, premier président en l'Election de Chartres.

Signé : R. Béquignon".

"Le 1^{er} février 1693 a esté baptisé Antoine, fils de Jacques Gaslou et de Marie Thiérée, ses père et mère. Le parain, messire, Odet-Antoine Le Boulleur, chevalier, seigneur de Chassant ; la maraine, M^{me} Charlotte de La Louppe, dame dudict Chassant.

Signé : C. de La Louppe, Chassant, C. Rotrou".

"Le 3^e jour d'octobre 1705, a esté baptisé Robert-Odet, fils de messire Odet-Antoine Le Boulleur, chevalier, seigneur de Chassant et autres lieux et de dame Catherine-Elisabeth de Mérica, dame de Chassant, son espouse. Le parain, messire Robert-Charles Le Boulleur, chevalier, seigneur de Brotz, La Motte-Hugon et autres lieux. La maraine dame Marguerite Treton, dame du Mézeray, espouse de M. du Mézeray et autres lieux.

Signé : Marguerite Treton, R. C. Le Boulleur, C. Rotrou".

"L'an 1709, le 4^e jour de juillet a esté baptisée Elizabet-Marie, fille de messire Odet-Anthoine Le Boulleur, chevalier, seigneur de Chassant et de dame Catherine-Elizabet de Mérica, ses père et mère. Le parain maistre Estienne Huttin advocat au Parlement et au présidial de Chartres ; la maraine damoiselle Marie Effroy de Champrosé, épouse de M. de Pardieu.

Signé : Marie-Marguerite Esfroy de Champrosé, Huttin, Chassan, C. Rotrou".

"L'an 1711, le mardi 9^e juin, a été baptisé Jacques-Louis, fils de messire Odet-Anthoine Le Bouilleur, chevalier, seigneur de Chassant et de dame Catherine-Elisabet de Mérica, ses père et mère. Le parain messire Jacques Legoux, chevalier, seigneur de la Bretonnière, Saint-Germain-lès-Chartres et autres lieux ; la maraine damoiselle Louise-Françoise de Mandeville.

Signé : Chassan, J. Legoux de la Bretonnière, Louise-Françoise de Mandeville, C. Rotrou".

"L'an 1728, le 23^e février a esté inhumée en l'église de Chassant Catherine-Elizabet de Mérica, vivante femme de messire Odet-Antoine Le Bouilleur, chevalier, seigneur de Chassant.

Signé : C. Rotrou".

"L'an 1738, le lundy 30 juin, j'ai fait la célébration du mariage de messire Jean-Bernard de Montferrand, chevalier, seigneur de Montferrand, âgé de 38 ans, fils de défunt messire Jean-Claude de Montferrand, écuyer et de dame Susanne Caillet de la Fondrière et de damoiselle Charlotte-Catherine Le Bouilleur, âgée de 28 ans, fille de feu messire Odet-Antoine Le Bouilleur, chevalier, seigneur de Chassant et autres lieux et de dame Catherine-Elizabeth de Mérica.

Signé : Montferrand, Mercier, Lemau, Le Bouilleur de Chassan, Marie-Thérèse Gaucher, M. F. Lambert, Emmanuel Fournier, L. C. Gilot".

"L'an 1761, le lundi 23^e mars a été inhumé dans le chœur de cette église le corps de défunt maître Alexandre Marcel, curé de ce lieu, âgé de cinquante-quatre ans ou environ.

Signé : Regnoul, vicaire de Frazé, M. Filastre, vicaire de Combres, L. Moulin, curé de La Croix-du-Perche".

"L'an 1764, le 31^e mai, a été baptisée Elizabeth-Henriette, fille de Jean-Louis Lesieur laboureur et de Louise-Henriette Ferrant, ses père et mère ; nommée par René Feuillet écuyer, capitaine d'infanterie et par dame Elizabeth-Jeanne Maillard, veuve de Jean-Baptiste Girard, écuyer, officier de la grande fauconnerie, seigneur de La Plante et autres lieux.

Signé : E.J. Maillard-Girard, Feuillet, Frénaye, curé de Chassant".

Après la lecture de ces textes, des personnages que nous ignorions semblent nous devenir familiers.

Baptêmes, mariages et décès de roturiers d'après les Archives communales antérieures à 1790

Baptême

1617 : "Le 20^e jour de fébvrier fut parmoy, prebstre, baptizée Denise , fille de Marin Bigeault et de Denise Nepveu, sa femme.

Il a esté nommé par Denise Geoffroy, femme de Jacques Chesneau, sa marraine et Jean Proust, son parain, lesquels ont déclaré ne savoir signer".

Mariage

1621 : "Ont esté par moy espousez Rolland Rochette et Philippe Jolly en présence de Pierre Rochette ; Marin (illisible) ; René Caillot ; Jean Fouquet et plusieurs autres".

Décès

1696 : "Le jeudi deuxième jour de fébvrier mil-six cent quatre-vingt-seize, mourut après avoir reçu les Sts Sacrements de Pénitence et Extrême-Onction fut inhumé au cimetièrre, par moy Curé de céans, soussigné, Jean Girouard, âgé de treize ans, fils de Toussaint Girouard et de Jeanne Germond, ses père et mère, à laquelle inhumation assistoient Jacques Chesneau, René Chavigny, Marin Lelarge et plusieurs autres qui ont déclaré ne savoir signer.

C. Rotrou".

Décès

1710 : "Le seize janvier mil sept cent dix, après s'estre confessé à moy, curé de Chassant soussigné, mourut et fut inhumé le lendemain, au cimetièrre, Michel Janvier, âgé de vingt-deux ans, fils de feu Jacques Janvier et de défunte Jeanne Sainsot, ses père et mère, à laquelle inhumation ont assisté Nicolas Bouillie son beau-frère, Simon Janvier, Jacques Girard journaliers, témoins lesquels ont déclaré ne savoir signer sur ce enquis.

C. Rotrou".

Baptême

1757 : "L'an mil sept cent cinquante sept, le trente unième jour de décembre, je soussigné prêtre, curé de Chassant ay baptisé une fille du légitime mariage de Marin Brosse, charbonnier et de Jeanne Basin son épous demeurant aux Bénilières en cette paroisse et a été nommée Jeanne par Jeanne Bazin, la mareinne assistée de Charles Brosse, le jeune, le parein qui ont déclaré ne sçavoir signer.

Marcel".

Mariage

1758 : "L'an mil sept cent cinquante huit, le dixième jour de janvier, après les fiançailles et publications de bans faites par trois derniers jours de dimanches ou fêtes aux messes paroissiales de céans sans qu'il se soit trouvé aucune opposition ny empêchement au futur mariage de François Martin, fils majeur de François Martin et de Louise Jacques, ses père et mère de la psse de Montigny et Denise Beaudoux fille de Jean Beaudoux et de Marie Cottereau ses père et mère d'autre part, de cette pss. Vu le certificat de Sr Curé de Montigny en datte du premier janvier qui atteste avoir fait pareilles publications aux prônes de ces messes paroissiales sans qu'il se soit trouvé aucune opposition ny empêchement du futur mariage des parties susd.

Signé : Vincent, curé de Montigny, sans paraphe".

"Je soussigné prêtre curé de Chassant ay passé à la célébration du mariage des parties susd. En recevant leur consentement mutuel par paroles du présent selon la forme et avec les cérémonies prescrites et accoutumées. En présence de François Martin, père de l'épouse, de François Martin frère, de François Martin, cousin germain de l'épouse, de Jacques Beaudoux frère de l'épouse, de Louis Chaveau beau-frère par alliance de l'épouse, tous témoins qui ont déclaré ne sçavoir signer de ce interpellez suivant l'ord^{ce}.

Marcel".

Extrait du registre des baptêmes
de la commune de Chassant :
acte de baptême de Marie-Françoise Diamin, an 1748

Registre des Baptêmes, mariages
et sépultures de la paroisse de
Saint Louis, Canton de Chassant, diocèse
de Bourges, contenant six feuillets cotés 1-6
Joseph Pasnou Curé de Chassant
General des chartres sous le Roy Mlle



L'an mil Sept Cent quarante huit le
troisième jour de Janvier Je soussigné
curé de Chassant ay baptisé une
Fille du Legitime mariage de François
Diamin Coureur Et de Marie Folleau
son Epouse demourant aux Rafariviers
paroisse de Moreuilly, née d'aujourd'hui
Elle a Eté nommée Marie Françoise par
Marie Jurgens la Marianne assistée de
Charles Brette Le parrain qui sous
declare de ce avoir signé de ce requis

Marcel
Curé de Chassant

Baptême
Marie
François
Diamin

XIV - CHASSANT : BAILLIAGE DE CHARTRES

Chassant, autrefois bailliage seigneurial avait sa maison de l'Audience et ses baillis.

De 1509 à 1726, au milieu d'une liste de procès.

Procès :

Procès criminel contre Jérôme Dallon pour insultes faites à Catherine, Elisabeth de Mérica, dame de Chassant.

1681-1687 : Audiences

Procès de Charlotte de La Louppe, femme d'Antoine Le Boulleur, seigneur de Chassant, contre Michel Buslou refusant de lui remettre les clefs de la ferme de la Touche.

Sentence renvoyant absous Jacques Louis Le Boulleur, seigneur de Chassant, du crime de duel contre François Thomas Auzeray de Durcet.

1727-1739

Procès contre Florent Louis Lemoine, curé de Combres, pour avoir chassé sur les terres de Jacques Louis Le Boulleur, seigneur de Chassant.

1730-1740

Nomination d'un curateur à Robert Antoine Le Boulleur, seigneur de Chassant, à cause de sa carence d'esprit.

Bail de l'auberge de l'Ecu, à Chassant.

Enquête sur les vie et mœurs de Jean Robert Jolly nommé bailli de Chassant.

1750-1789

Procès entre Alexandre Marcel, curé de Chassant, et la fabrique (b) dudit lieu pour le produit des quêtes de la fête de Saint-Lubin.

Foi et hommage à Louis Lazare Thiroux d'Arconville, seigneur de Chassant, pour les fiefs des Raffarinières et des Gaudelleries par

Catherine Hélène Coste de Champeron, veuve de Jean Desperrais, seigneur de Méréglise.

1750-1763

Nomination de Blaise Marion comme greffier de la seigneurie de Chassant par Guillaume Le Traversier Dupuis, seigneur dudit lieu.

1767-1790 : Audiences

Claude-René Ménager, René Pierre, Jean Filastre et Pierre Piau de Montville, baillis, Michel Gillot et Jean-Louis Jacques Bizard, procureurs fiscaux.

Adjudication de l'auberge de la Croix Rouge de Chassant.

(d'après Merlet) (18)

(b) Fabrique ou conseil de fabrique : groupe de clers ou de laïcs qui veillent à l'administration des biens d'une église avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

XV - REVOLUTION DE 1789

En 1789, Chassant qui s'appelait encore Saint-Lubin de Chassant avait des représentants aux trois assemblées :

- CLERGE,
- NOBLESSE,
- TIERS ETAT.

(d'après les cahiers de doléances d'Eure-et-Loir, Tome I)

En 1789, les impôts pour Saint-Lubin de Chassant étaient les suivants :

- taille	1 289 livres.
- principal	600 livres.
- accessoires	3 161 livres.
- capitation	373 livres.

TIERS ETAT

assemblée préliminaire

Procès-verbal

Date : assemblée électorale le mercredi des Cendres, 25 février 1789.

Président : Louis Guillaume Bichette, notaire royal au bailliage de Chartres, résidant à Saint-Lubin de Chassant, syndic (c) de la municipalité.

Population en 1789 : 43 feux (d).

Comparants : 14 dont Nicolas Bazin, laboureur (e), membre de la municipalité. François Jumeau, membre de la municipalité. Charles Michel, membre de la municipalité.

Députés : Nicolas Bazin ; Louis Guillaume Bichette.

Population en 1791 : 220 habitants.

(Suivent six signatures dont celles de Louis Guillaume Bichette, syndic, Nicolas Bazin, François Jumeau, Charles Michel) (27).

NOBLESSE

Procès-verbal

Date : assemblée du lundi 16 au mardi 24 mars, dans le couvent des Cordeliers à Chartres.

Comparants pour l'ensemble du bailliage de Chartres : 182 dont 72 présents et 110 par fondés de pouvoirs.

Parmi eux : Louis Lazare Thiroux d'Arconville, seigneur des Corvées et de Saint-Lubin de Chassant.

CLERGE

Du mardi 17 au samedi 21 mars 1789 : assemblée préparatoire dans la salle qui leur était préparée dans le couvent des Cordeliers de Chartres.

Président : Jean-Baptiste Joseph de Lubersax, évêque de Chartres, conseiller du Roi en tous ses conseils, demeurant en son palais épiscopal, seigneur de Bailleau-l'Evêque, de Berchères-l'Evêque, d'Ermenonville-la-Grande, de Fresnay-l'Evêque, des Pinthières, de Pontgouin, de Santeuil.

Parmi les comparants : Louis Dézélys, curé de Saint-Lubin de Chassant.

(c) *Syndic* : dans les paroisses rurales, paysan élu par l'assemblée des habitants pour agir au nom de la communauté. Il était chargé entre autres du recrutement de la milice, de veiller à l'assiette et à la collecte des tailles, d'assister le conducteur des travaux du Roi dans l'exécution des corvées.

(d) *Nombre de feux* : nombre de familles ou de foyers.

(e) *Laboureur* : personne aisée possédant au moins deux chevaux et un attelage. Les laboureurs étaient souvent à la tête de grosses exploitations.

XVI - PERIODE REVOLUTIONNAIRE

La Révolution a marqué assez profondément nos campagnes. C'est ainsi qu'en compulsant les Archives départementales, on découvre des faits concernant Chassant et son canton (Frazé) qui méritent d'être cités :

a - Organisation de participation à la lutte révolutionnaire avec création de la colonne mobile

Officiers : Joseph Constant, maire de la commune de Chassant, sergent ;

Pierre Théodore Besnard, caporal.

Fusiliers : François Loiselay,
François Morice (28).

b- Liste des jurés d'accusation et du jugement de police correctionnelle

Le 5 ventôse an V, l'administration municipale du canton de Frazé a dressé une liste de citoyens (à raison de trois par mille habitants) pour coopérer à la formation des jurés d'accusation et de jugement des tribunaux de police correctionnelle conformément au titre dix du code des délits et des peines suivant la loi du 3 brumaire an IV.

Pour Chassant, on cite François Jumeau, cultivateur (28).

c - Fête de la Reconnaissance

"A midi, accompagnés de la garde nationale, réunion sur la place principale de Frazé autour de l'arbre de la liberté. Discours du président de l'administration, plein des sentiments les plus vifs et les plus patriotiques de reconnaissance et de gratitude envers nos braves volontaires conquérants et défenseurs de notre liberté, suivis de cris répétés de "Vivent nos armées !", tambour et musique, puis procès-verbal signés des présidents et adjoints de Frazé, La Croix-du-Perche, Miermaigne, Chassant : danses, jeux" (29).

d - Prestation de serments

Séance du 26 fructidor an X, devant les représentants des communes de Frazé . . . , La Croix-du-Perche, Chassant (Marin Denis Bazin : adjoint pour Chassant) ;

- prestation de serment à la haine à la royauté ;

- demande qu'aucun rassemblement ne se fasse dans leurs communes qu'aux jours de repos du calendrier républicain et qu'en conséquence, il ne sera permis de sonner aucune cloche que la veille de chaque décade au soir, à l'exception d'incendie ;

- demande dans le plus bref délai, de faire inventaire descriptif des meubles, bancs, boiseries, grilles et autres objets se trouvant dans l'église et chapelle, non employés au service du culte, ainsi que des meubles avant l'époque du 11 prairial an III (29).

e - Approvisionnement des troupes

"Aujourd'hui, 3^e nivôse, l'an 3^e de la République, en exécution d'un arrêté du Comité du Salut Public en date du 14 brumaire, décide une acquisition d'un million de paires de sabots pour l'approvisionnement des troupes. Ledit arrêté est transmis à chaque commune du canton pour une estimation des bois destinés à la fabrication des sabots" (30).

f - Approvisionnement des communes

"15^e jour de nivôse, an 3^e de la République, est parvenue à Thiron une lettre du district de Nogent annonçant un envoi de savon dont la répartition sera faite sur les communes du district" (30).

g - Nomination de commissaires de la chambre des Communes :

Le 13 messidor an VI, pour Chassant, les citoyens :

Etienne Bazin,	laboureur aux Bénillières.
Charles Brosse,	laboureur aux Bénillières.
Jacques Lenfant,	laboureur au Grenouillet.
Charles Michel,	laboureur au Grenouillet.
Pierre Carré,	laboureur à la Boudinière.

XVII - VENTE DES BIENS NATIONAUX

A partir de l'an III de la République, tout le domaine seigneurial fut vendu comme bien national, Alexandre Louis Thiroux de Mondésir ayant été considéré comme émigré.

"Le 11 nivôse, l'an 3^e de la République française, une et indivisible, à neuf heures du matin, Nous Jacques Alleaume, Jean-Louis Bouchet, François-Denis David, François-Louis Menou, René Jardin, Toussaint Guillotin et Pierre Marchand, administrateurs du Directoire du District de Nogent le Républicain, Département d'Eure-et-Loir, nous nous sommes transportés, accompagnés de l'Agent national dans la salle des ventes des biens nationaux, où étant ledit Agent National a annoncé qu'en exécution du Décret de la Convention Nationale du 3 juin 1793, il allait être procédé à la réception des premières enchères pour la vente des biens ci-après désignés par l'affiche du neuf frimaire dernier.

"Lesquels biens consistent dans le ci-devant château de Chassant composé d'une chambre basse à feu, un cabinet, une chambre haute à feu, deux cabinets froids, grenier sur le tout, lesquels objets étaient occupés cidevant par le régisseur.

"Les remises avec plusieurs chambres froides dessus et une à feu, grenier sur lesdites chambres.

"Une petite chambre à feu servant de boulangerie, un colombier.

"Deux écuries et une grange se tenant, deux toits à porcs, un jardin sur lequel est bâti un château non fini ; le tout contenant tout en planage trois arpents ou environ, lesquels objets sont bornés au levant par les fossés ; au midi par ledit fossé, la maison du citoïen forestier et la Grande Allée de Chassant ; au couchant, par la garenne du moulin Thoré et au nord, par le fossé qui se termine au jallon n°2 qui est au bout du petit mur de la terrasse, lequel fera partie de ce lot, au couchant, par un jallon n° 4 en ligne directe avec une haye attenant à la garenne du

moulin Thoré et du n°5 en ligne directe au bout du petit mur. Le propriétaire de ce lot n'aura que la moitié du fossé qui est derrière les granges et écuries, l'autre moitié appartiendra au propriétaire du bien qui est joignant ledit fossé, lequel fossé sera entretenu à frais communaux ; l'adjudicataire de ce lot sera tenu de souffrir que le fermier du Buisson engrange partie des grains dans la grange ci-dessus établie pendant le cours de son bail seulement qui doit expirer en 1799.

"Procédant à la réception des enchères sur l'estimation de 20 000 livres faite par l'expert, suivant le procès-verbal du premier prairial dernier.

"Nous, Membres du Directoire susdits et soussignés, ouï l'Agent national, avons renvoyé au 27 du présent mois.

"Ce château a été adjugé à Jean Hallier demeurant à la Masure, commune de Miermaigne, pour la somme de 26 800 livres, plus les frais" (33).

"Le 11 nivôse an III, vente du bois de la garenne du Pressoir, à Jacques Marguerite et Georges Palastre de Chassant et François Bouillie de Marolles, pour la somme de 2 900 livres" (34).

"Le 4 pluviôse an III, vente de l'auberge du Pressoir composée d'une chambre basse à feu, deux cabinets, une laverie, une cave à côté, un pressoir à grand moulage, une étable, un poulailler, une petite chambre haute, grenier sur le tout. Ladite auberge affermée au citoïen Besnard par bail devant Tardiveau, notaire à Happonvilliers, du 28 septembre 1790 pour neuf années commencées le 1^{er} octobre suivant, moiennant cent livres en argent et sept poinçons de cidre, lesdits objets estimés par procès-verbal d'expert à 2 420 livres".

Cette auberge du Pressoir est vendue à Jean Hallier, marchand de bois à la Masure, commune de Miermaigne, pour la somme de 5 675 livres (35).

"Le 4 pluviôse an III, vente du bois du moulin Thoré à Pierre Toutry, marchand aubergiste à Thiron, pour la somme de 900 livres".

"Le 4 pluviôse an III, vente de l'auberge de la Chasse-Royale composée de deux chambres basses à feu, une chambre froide, un cidrier, un fournil servant de boutique de maréchal, une écurie, grenier sur icelle, grenier sur les trois chambres, un jardin d'environ un boisseau planté d'arbres fruitiers, lesdits bâtiments joignant au levant les murs du

ci-devant cimetièrre, au midi, la Grande Allée de Chassant, au couchant le jardin du cidevant château et au nord le fossé de la basse-cour.

"Lesdits objets loués au citoïen Forestier par bail devant Tardiveau, notaire, pour neuf années".

"Cette auberge est adjudgée au citoïen Jean-Louis Simon Forestier, aubergiste, demeurant au bourg dudit Chassant pour la somme de 9 350 livres".

Le 13 prairial an III, vente de la ferme du Buisson (37).

Le 12 messidor an IV, vente du moulin Neuf à Armand Jousset, percepteur à Champrond-en-Gâtine, pour la somme de 10 570,40 F (38).

Le 17 messidor an IV, vente de la maison Jumeau des Bénillières, à Pierre Martin, instituteur, pour 630 F 40 c (39).

Le 21 messidor an IV, vente de la maison presbytérale au citoyen Dézélu pour la somme de 1 746 F 33 c (40).

Le 25 messidor an IV, vente du moulin Thoré, à André Soissons, notaire à Chartres (41).

Le 2 thermidor an IV, vente d'une avenue plantée d'arbres fruitiers, appelée l'avenue de Chassant, à A. Jousset, percepteur à Champrond-en-Gâtine, pour 880 F (42).

Le 19 thermidor an IV :

1 - La ferme de la Touche

aux citoyens : Guillaume Richette,
Marin Bazin,
Etienne Bazin,
tous trois laboureurs à Chassant
pour 14 653 F 95 c (43).

2 - La ferme de la Grande-Bénillière

aux citoyens : Guillaume Richette,
Marin Bazin,
Etienne Bazin,
pour 12 699 F 12 c (44).

3 - La ferme des Petites-Bénillières

à : Pierre Forestier, maréchal à Saumeray,
G. Richette, marchand de Chassant
pour 12 956 F 32 c (45).

XVIII - BAUX SOUS L'ANCIEN REGIME

L'Epinay

Ce bail concernant la ferme de l'Epinay, nous donne une idée de ce qu'étaient les baux avant la Révolution de 1789.

"Affermée à moitié de tous grains, à 80 l d'argent, l'autre moitié pour Louis Le Comte pour six ou neuf ans qui commenceront au 1^{er} mars 1744, à la charge d'y demeurer, de la garnir de meubles, de bestiaux suffisant pour faire valloir ladite ferme, ledit preneur sera tenu de faire les labours à ses frais tant en blé qu'en maïs ; les semences seront fournies par moitié entre les parties à raison de cinq boisseaux de blé, six boisseaux d'avoine par arpent.

"La moisson sera faite aux frais dudit preneur et les grains partagés à la gerbe dans les champs moitié par moitié ; la part dudit seigneur sera chargée, voiturée et entassée par ledit preneur, la première dans la grange dont ledit seigneur s'est réservée.

"Après que les grains seront battus, cedit preneur est obligé de la voiturier, la monter dans les greniers du château de Chassant.

"En sortant, sera tenu de laisser la moitié des foins recueillis sur les prés ; aura ledit preneur les émondés des haies et troignes qui ont continué d'être taillées et coupées qui sera tenu de faire, en âge et saison ordinaire, sans pouvoir rien couper par pied, ni faire que ce qui a coutume de l'être.

"Tenus chacun de bêcher épines et aubépines des prés dudit lieu ; aura ledit preneur la jouissance des buissons le "Bréhanchage" qui sont proches des champs de l'église de Chassant.

"Ledit seigneur réserve les fruits des sauvageons qui sont proches des champs de l'église de Chassant.

"Ledit seigneur se réserve les fruits des sauvageons qui sont dans le bois taillis dudit lieu de l'Epinay.

"Fera ledit preneur huit poulets, six chapons. Donnera les poulets à la Saint Jean et les chapons à Noël de chaque année.

"Attendu qu'il y a actuellement sur ledit lieu de l'Epinaï la quantité de vingt deux arpents de terre semés en blé, la dernière année de laisser pareille quantité de terre semée en blé en fournissant, comme dit est, les semences par moitié.

"Laissera aussi en ladite dernière année, les clos à chanvre semés du seigneur Guéret. Paiera ledit premier, à chacun des deux fils de Guéret, rentes à la seigneurie de la Moutonnière dont ledit lieu de l'Epinaï est chargée.

"Laissera en ladite dernière année tous les empaillements sur ledit lieu sans pouvoir y faire aucun dégât fera les approches de tous les matériaux nécessaires pour les réparations des logis dudit lieu. Voiturera chacun au sus les terres dudit lieu dix baneaux de marne qui leur seront livrés par ledit seigneur.

"Sera tenu, ledit preneur, de défricher chacun un ou deux arpents de terre pour les mettre en culture, à la charge par ledit seigneur de faire arracher les bois, épines, genêts, joncs marins qu'ils pourront trouver sur lesdites terres.

"Sera permis au premier bailleur de faire arracher telle haie et abattre telle trogne qu'il jugera à propos.

"Fera ledit premier de chaque an, quatre fromages à la crème" (26).

XIX - LES FOIRES DE CHASSANT

Jusqu'à la Grande Guerre, Chassant était célèbre pour ses deux très importantes foires :

- du 13 et 14 mars
- et du 14 et 15 septembre.

Ces dates n'avaient pas été choisies au hasard.

La première correspondait au jour anniversaire de la mort de saint Lubin (le 14 mars), la seconde au jour anniversaire de sa translation au martyrologe romain (autrement dit de sa consécration, le 15 septembre), d'où leur nom, de foires de Saint-Lubin.

Ces foires ont une origine très ancienne. Selon **Henri Bonnet** : "La foire aurait été établie par saint Lubin lui-même qui, passant par Chassant, acheta ou reçut en cadeau un cheval de l'une ou l'autre des vingt-cinq familles que comptait alors ce village".

En 1394, une foire est signalée à Chassant, d'après un aveu de la même date.

Drapiers, merciers, cordiers et surtout le cheval percheron étaient présents.

Le Grand Perche se réservait les poulains installés dans l'avant-cour du château.

*(d'après Alban Bensa,
Les saints guérisseurs du Perche-Gouet)*

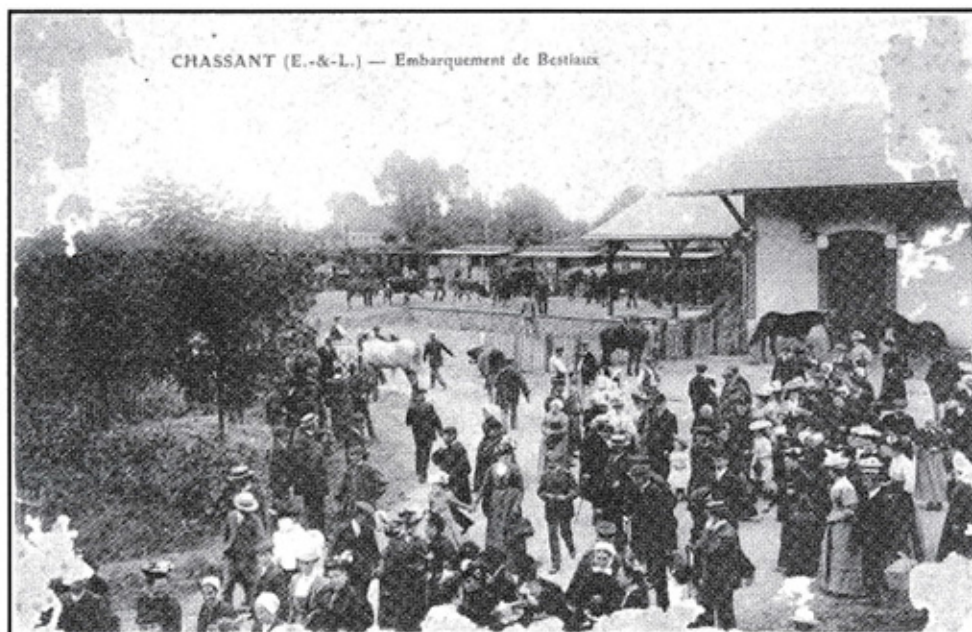
Ces foires sont également mentionnées dans des aveux de 1642, 1668 et 1690 et dans un bail général de la terre de Chassant de 1732.

A cette époque, elles étaient déjà très renommées.

"Pour qu'il n'y ait pas de perte sur le rapport des terres sur lesquelles se tiennent les foires, vu les différentes époques, on a destiné deux emplacements différents, et l'un et l'autre sont enclos d'un fossé et d'une haye et à l'entrée du terrain est un petit bâtiment destiné ordinairement pour la salle d'audience, mais on y établit, le jour de foire, de recevoir des droits de foire.

"Le produit de ces foires consiste dans une rétribution par tête de cheval, de bœuf, de vache, etc . . . enfin de tout animal qu'on veut faire sortir de cet enclos avant six heures du soir, époque à laquelle la barrière est ouverte tout à fait. On ne paye rien pour entrer dans l'enclos jusqu'à six heures du soir, comme il est dit ci-dessus ce qui est établi ci-après.

"Outre cette rétribution sur les animaux, il se ferait un paiement pour la location des boutiques qui étaient en planches et pour la plupart couvertes en tuiles, les unes étaient adossées au cimetière, les autres à la foire. Ces boutiques, remplies de draperies, merceries, etc . . . étaient au nombre de trente-huit. Chaque cabaretier payait aussi un droit ainsi que les cordiers" (*Annuaire de 1846*).



Embarquement des bestiaux

Animaux ou objets sur lesquels il y a une rétribution

	Foire de mars			Foire de septembre		
	livres	sols	deniers	livres	sols	deniers
Un cheval		6			6	
Une vache		5			5	
Un cochon		3			3	
Un âne		3			3	
Une des 38 boutiques couvertes en tuiles	3			3		
Une grande boutique couverte	15			1	10	
Une petite boutique en dedans du cimetière ou sur la place à raison de la grandeur de la place	7 à 10			7 à 10		
Un cordier		5			8	9
Un cabaretier		10			15	
Un langayeur		2			4	
Le produit des foires par année pris sur onze années est de :				935	1	8
Les frais d'après le même calcul sont de :				255	9	1
Produit net :				679	12	7

(Annuaire de 1846)

Le produit net des droits perçus par le seigneur de Chassant sur la foire de septembre 1739 s'est élevé à 664 livres 16 sols.

Précautions à prendre les jours de foire

"On envoie un cavalier avec une autre personne percevoir la petite foire à 9 h. 30 du soir.

"Chaque cabaretier ou débitant de cidre ou de vin est obligé d'en donner une pinte qui sert à tout le monde que l'on nourrit.

"Il faut mettre des piquets dans la cour et avant cour du château pour attacher les chevaux de monture des marchands, mettre un homme qui a soin des chevaux à qui chaque marchand donne quelque chose pour l'attache et pour le gardien, faire botteler du foin pour donner à ces chevaux.

"Il faut deux hommes, un dans la cour, un dans les écuries.

"Il faut que les gardes se promènent dans les allées et dans les environs pour prendre garde qu'il ne se passe pas des marchés. Au cas de contraventions, on fait arrêter par la maréchaussée". *

"Les foires de Chassant n'ont point changé au milieu de toutes nos révolutions politiques, elles se tiennent toujours le 14 mars et le 15 septembre. Plus heureuses que bien d'autres, elles ont augmenté leurs produits ; il s'y fait un grand commerce de bestiaux de toutes espèces, surtout de chevaux ; on y vend aussi des draps et toutes espèces de mercerie : quoi qu'elles ne durent qu'un jour, il se fait pour un million d'affaires à chacune d'elles. La location seule du champ de foire est faite par un particulier au prix de 150 F, le bail de ces foires rapporte à la commune 1 200 F. Chassant, qui, à l'origine n'était qu'un hameau de trois ou quatre feux compte maintenant 372 habitants et doit à ses foires l'importance que nous lui connaissons aujourd'hui" (31).

En 1705, les religieux d'Orléans firent saisir féodalement la terre de Chassant et exprimèrent, dans la saisie, le droit de foire.

En 1732, le tuteur des enfants d'Antoine Le Boulleur fit un bail de la terre de Chassant à Jacques Louvet, le droit des deux foires y fut compris.

Le produit de la foire de 1739 fut considérable (32).

Ces foires aux chevaux et aux bovins prirent au 17^e siècle une importance inouïe après que celles de Brou furent interdites à cause de la peste de 1638.

Elles attiraient de nombreux visiteurs et acheteurs. Certains venaient d'Allemagne et même d'Amérique, principalement du Canada.

Ces jours-là, les habitants de la Grand-Rue devenaient débitants de boisson (café surtout) qu'ils vendaient sur le trottoir à la foule venue de partout (foule à laquelle se mêlaient de nombreux pickpockets).

L'anecdote suivante en est la preuve (récit d'un fait dont ma mère avait été témoin) : un pauvre homme venu d'assez loin vendre son cheval (toute sa fortune) pleurait comme un enfant en constatant, au moment de prendre le train pour son retour, que son portefeuille avait disparu.

Les Bohémiens ne manquaient pas ces jours de foire pour envahir le village. Ils étaient si nombreux qu'on en comptait paraît-il presque autant que d'habitants.

Dès que les transports par route concurrencèrent les transports par voie ferrée et que les marchés se firent à domicile, les foires si renommées périclitèrent pour laisser place pendant quelques décennies à de simples fêtes foraines qui disparurent à leur tour.

En 1922, Henri Bonnet constate que la foire perd de l'importance au profit d'une simple fête consistant en amusements et danses, tandis qu'il mentionne une grosse foire en 1846 dont le chiffre d'affaires s'élevait à un million.

* *Journal général de la recette des domaines, droits seigneuriaux des domaines de Chassant et de Saint-Laurent, à l'époque du 1^{er} mars 1790.*

XX - HIVERS RIGOUREUX DANS NOTRE REGION

Souvent nous nous plaignons d'hivers trop cléments qui ne laissent pas augurer d'un bon printemps, mais si nous lisons des récits concernant certains hivers très rigoureux qui ont sévi dans notre région comme dans une grande partie de l'Europe, nous ne regrettons plus rien.

En effet, la liste en est longue et la misère qu'ils ont engendrée est impressionnante.

Chacun de nous a entendu parler de l'hiver 1709, appelé le Grand Hiver, car il fut terrible à cause du froid excessif qu'il fit subir et de la grande misère qu'il engendra.

Voici ce que raconte Arsène Vincent, à ce sujet :

"Jusqu'au 5 janvier 1709, la température très douce dont on avait joui, faisait prasager une année fertile et tout à la foi hâtive, mais cet espoir ne devait pas durer. L'eau commença à tomber la veille au soir du jour de l'Épiphanie jusqu'au lendemain, la neige survint ensuite en si grande abondance que la terre en fut partout couverte à un pied d'épaisseur. Le froid, accompagné d'un vent très vif qui dura jusqu'à la Conversion de saint Paul (25 janvier), devint des plus rigoureux. Les principaux fleuves de l'Europe ainsi que toutes les rivières furent congelés et l'eau faisant défaut dans beaucoup d'endroits, les poissons périrent. Les voyageurs gelaient sur les chemins et sur la seule route de Paris à Orléans, on compta jusqu'à trente personnes qui moururent de froid.

"A Chassant, à Thiron et dans plusieurs paroisses circonvoisines, des vaches, boucs, chèvres, moutons et agneaux furent trouvés morts dans les étables et bergeries. Les poules, les pigeons que la gelée atteignait aux pattes subissaient le même sort. Dans la plaine, les lapins, les perdrix et beaucoup d'autres oiseaux succombaient également et devenaient la proie des corbeaux. Les lapins réfugiés dans leur terrier que la neige recouvrait périrent de faim. Dans certains endroits la violence du vent ayant amoncelé la neige à une hauteur prodigieuse, bien des champs de blé furent mis à découvert et en partie gelés.

"Un grand nombre d'ormes, de chênes et d'arbres fruitiers entr'ouverts par la violence du froid, beaucoup d'arbres fruitiers et autres atteints de gélivures périrent.

"La gelée fut moins forte après le 25 janvier, elle reprit en février et il gela encore le 3 mars ; jusqu'à ce moment la neige n'avait pas disparu de nos contrées.

"Du 1^{er} février au 14 avril, le cours du blé avait doublé. A la fin de janvier, il se vendait 11 à 12 livres le setier ; le 14 avril on le payait 22 à 23 livres et le pain 22 sols. Au marché d'Illiers, du 22 avril, on paya l'orge 48 livres le setier pour le réensemencement des terres où le blé avait gelé, car on n'avait plus d'espoir à cette époque en de nouvelles semences en blé, aussi voyait-on l'orge en dépasser le prix et tandis que son cours était à 48 livres, on trouvait du blé à 30 livres le setier.

"Au mois de juillet, le blé était à 50 livres le setier, le pain à 37 et 38 sols. Au mois de septembre, le blé a été à Illiers à 55 livres le setier.

"Par suite de la disette et de la mauvaise nourriture (dans certaines paroisses, le son de bled, le gland, l'herbe même servaient à l'alimentation des habitants), des maladies ayant un caractère épidémique se déclarèrent et celle désignée sous le nom de flux de sang, fit d'assez nombreuses victimes".

Par la suite, d'autres hivers n'ont pas été plus cléments.

"En 1740, au mois de février, le froid sévit avec tant de rigueur que beaucoup de pigeons et de volailles périrent au colombier et à la basse-cour du collège de Thiron. Six personnes moururent pendant le mois de février sur la paroisse de Gardais ; elles furent enterrées dans la nef de l'église de Gardais, parce que la terre était trop dure au dehors (il en fut de même en 1696).

"L'hiver de 1743 fut encore très long ; la neige fit périr beaucoup de gibier aux environs de Thiron.

"L'hiver de 1840 fut encore froid et neigeux : la neige dura un mois sur la terre. Les alouettes de la Beauce vinrent se faire tuer en grand nombre aux environs de Thiron.

"L'hiver de 1870-1871 fut appelé l'Hiver des Prussiens".

(d'après Arsène Vincent) (46)

XXI - LES PROFESSIONS EN 1795

Quelle chance de retrouver la liste d'un certain nombre de professions existantes, il y a exactement deux cents ans, accompagnées des noms de ceux qui les exerçaient ainsi que leurs lieux d'habitation ! Mais, il est très regrettable que cette liste ne soit pas exhaustive. Elle ne concerne, en effet, qu'un tiers de la population active, le recensement ayant été très mal fait cette année-là.

Tableau dressé le 20 frimaire an IV (1795)

Bordagers	{	André Mathurin	le Mousseau
		Michel Allemand	le Grenouillet
		Lenfant	le Grenouillet
		Lodier	la Boudinière
		Mourier	la Boudinière
Charron		Michel Salmond	le Grenouillet
Charpentier		Pierre Meunier	le Mousseau
Journaliers agricoles	{	Nicolas Bazin	les Bénillières
		Besnard	les Bénillières
		Bodin	la Croix Rouge
		Bourdon	la Croix Rouge
		Bourdeloup	le Grenouillet
		Bulou	le Grenouillet
		Jean Aubin Courtois	l'Epinais
Blaise Singlais	le Mousseau		
Foulons	{	Hervé	le Grenouillet
		Richette	le Grenouillet

Garde- chasse	Jacques Guiou	le Mousseau
Laboureurs	{ Denis Marin Bazin Etienne Bazin (fils)	le Grenouillet la Touche
Maréchaux	{ Charles Brosse Jean Simon Forestier Mercier Etienne Bazin	les Bénillières le bourg la Boudinière le Mousseau
Meunier	Jacques Leduc	le moulin Thoré
Ex. religieux	{ Louis Dézélu Joseph Constant	la Croix Rouge le bourg
Tisserand	Autaud	le bourg
Tonnelier	François Dubois	le bourg

(d'après les Archives départementales) (47)

Les registres des baptêmes, mariages et sépultures de la commune, tenus par le clergé avant la Révolution permettent de remonter encore plus loin dans le temps.

C'est ainsi que nous trouvons les noms suivants :

Baptêmes

1757	Françoise Tison	filie de François Tison charron	le Grenouillet
1757	Thérèse Priolet	Fille de Pierre Priolet foulon	le Grenouillet
1757	Marie-Jeanne Mercier	filie de Louis Mercier journalier	le Mousseau
1757	Nicolas Chaline	fil de Nicolas Chaline	le Pressoir de Chasant

1760	Louis Thassein	fil de Jean Thassein homme de peine	la Boudinière
1760	Denise-Marthe Gosset	fil de Jean Gosset meunier	le Moulin Neuf
1762	Michel Bazin	fil de Michel Bazin laboureur	
1764	Jean-Louis Vilfaillot	fil de Pierre Vilfaillot sabotier	
1765	Marie Rose Bazin	fil de Michel Bazin	

Mariages

1757	Charles Brosse et Jeanne Bazin	charbonnier	les Bénillières
1759	André Courtois et Marie-Louise Bazin	laboureur fil de Mathurin Bazin laboureur	
1760	Louis Lesourd et Marie-Charlotte Souchay Vve Jean Homet	homme de peine tisserand	Chassant
1793	Nicolas Courtois et Aimée Marchand	laboureur fil de André Courtois laboureur (64 ans) et de Marie-Louise Bazin (54 ans)	l'Épinay

Inhumations

1763	Madeleine Guillin	épouse de Jean Rousseau meunier	au Moulin Neuf
------	-------------------	---------------------------------------	----------------

1764 Jeanne Bourdon

épouse
de défunt
Mathurin Bazin
laboureur

au Buisson

Il y avait aussi à l'époque de nombreux journaliers.

Chassant avait également ses notaires
(minutes conservées en l'étude de Thiron)

Notaire et tabellion du marquisat d'Illiers pour la branche de Combres et Boisnezard, résidant à Chassant, Louis Guillaume Richette 1778-1782.

Les notaires cités ci-après ont exercé à Chassant :

- Louis François Gillot ;
- René Haudebourg ;
- François Ménager.

A noter que François Ménager fut aussi procureur fiscal de la châtellenie des Corvées (48).

XXII - GUERRE DE 1870

"C'est le 21 novembre 1870 que l'armée allemande a envahi le territoire de la commune de Chassant et c'est le 14 mars 1871 qu'elle l'a quitté.

"On estime à 6 500 hommes la quantité des troupes qui ont séjourné dans notre commune pendant l'invasion.

"Le 21 novembre, les Bavarois qui étaient commandés par le général Von der Thann ont transformé les habitations en véritables toits à porcs et n'ont laissé en fait de linge, vêtements, chaussures, objets précieux, etc . . . que ce qu'ils n'ont pas pu trouver ou emporter.

"Le 26 novembre, quelques traînards détachés d'un corps de passage sont entrés chez un certain nombre d'habitants particulièrement chez les débitants, où ils ont forcé les comptoirs et les meubles et volé l'argent qu'ils renfermaient.

"Un d'entre eux, dans un état complet d'ivresse, a tiré trois coups de fusil dans les habitations sans blesser personne.

"Nous n'avons eu cependant à déplorer ni combats, ni meurtres, ni incendies, ni arrestations, mais les exactions et les violences ont été insupportables.

"Le montant des pertes s'élevait à 38 618,50 F.

Le maire de Chassant,
Paul" (49)

Dans son journal, l'abbé Vincent, curé de Frazé, à la date du **21 novembre** a noté : "**8 h. du soir.** Je viens d'apprendre qu'il y a des Prussiens en très grand nombre dans les hameaux qui avoisinent Chassant et La Croix-du-Perche".

"1870 - 24 décembre, midi : Je reviens de Chassant. Il a couché cette nuit dans le village, quatre cents cavaliers ennemis et un certain nombre de fantassins. Ils s'en vont du côté d'Illiers et ont dû venir de La Ferté-Bernard ".

"14 mars 1871 : J'ai laissé les Prussiens chez moi et j'ai pris le chemin de Chassant où m'appelait la Saint-Lubin.

"Les Prussiens de Chassant, hussards bruns, passémentés de jaune, étaient aussi sur leur départ, à mon arrivée dans le village. Ils se mêlaient dans son unique rue, aux flots déjà abondants de la population foraine.

"La veille, M. le curé avait eu la douleur de voir son église profanée par les Luthériens de Guillaume, qui, pour l'édification du peuple français, désiraient, quoique ce fût lundi, entendre le prêche et faire la cène, qu'ils n'ont pas chez eux tous les huit jours, j'en suis persuadé.

"Plus heureux avait été M. Barbier, curé de La Croix-du-Perche. A toutes les demandes aux sommations du ministre protestant qui réclamait l'église de La Croix-du-Perche pour une cérémonie analogue, il avait opposé un non triomphant.

- "Je vais me plaindre au colonel ! lui dit le pasteur, interloqué.

- "A Guillaume, si vous voulez, mais à moins d'enfoncer les portes, vous n'entrerez pas.

"Le prêche se fit à l'école, bâtiment neutre dont la tolérance se prête à tout.

Abbé Vincent
curé de Frazé" (50).

XXIII - CHASSANT EN 1914

Originaire de Chassant, M. Gaston Curé, dont la mémoire nous étonne pour ses 89 ans, vient de dresser la liste des activités et nombreux métiers accompagnés des noms de ceux qui les exerçaient et qui faisaient de Chassant, en 1914, un bourg très actif :

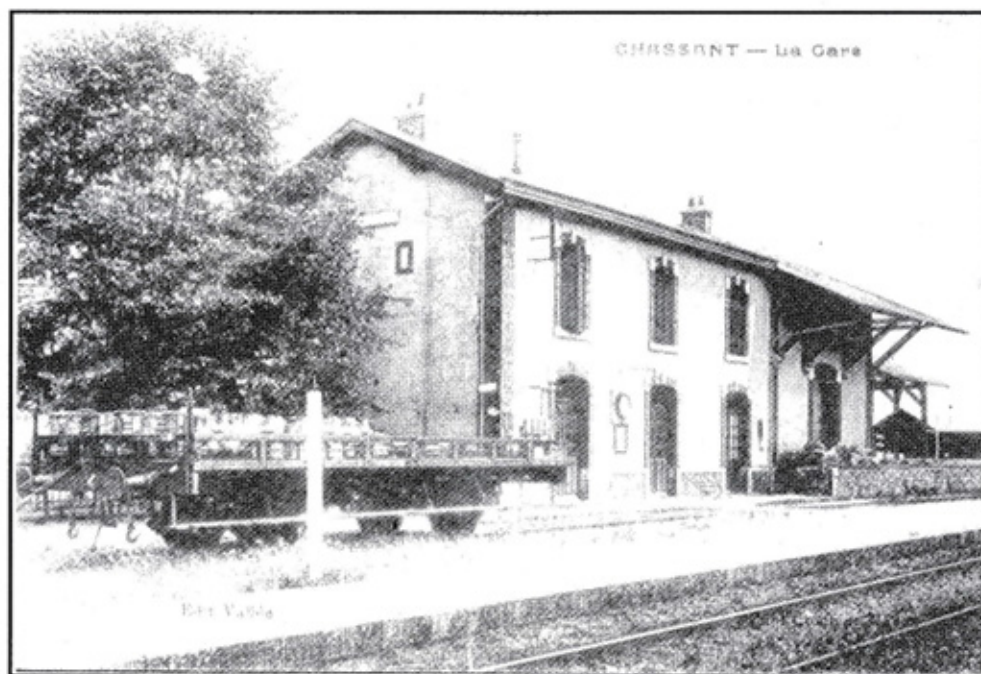
M. Bailleau	entrepreneur de battages et capitaine des pompiers
M. Eléonor Bazin	buraliste et marchand drapier
M. Edmond Berneron	grainetier
M ^{me} Bouvet	sage-femme
M. Boulas	entrepreneur de battages
M. et M ^{me} Raphaël Charon	cafetiers
M. Auguste Curé	menuisier, ébéniste
M. et M ^{me} Delorme	hôtel du Bon Laboureur
M. Maurice Dézert	boucher, charcutier
M. Dubost	meunier
M. Flabeau	grainetier, hôtelier (hôtel du Commerce)
M ^{me} Flabeau	épicière
M. Guyard	cafetier au café de la Croix Rouge
M. Harmand	garde-chasse
M ^{me} Harmand	lingère, repasseuse
M. Harrou	bourelrier
M. Emile Jallet	entrepreneur de maçonnerie
M. Alexandre Launay	sabotier
M. Lelarge	cheminot
M ^{me} Lelarge	garde-barrière
M. Maillard	marchand de bestiaux
M. et M ^{me} Maneux	épiciers (épicerie fine)
M. Céleste Manguin	charron, forgeron, garde-champêtre
M. Emile Moulin	charron, cafetier, coiffeur pour hommes

M. Renou	cafetier au café de la Gare
M ^{me} Maximilienne Ridon	lingère
M. Rollais	maréchal-ferrant
M. Constant Triquet	charpentier - couvreur
M. Walvogel	cheminot
M ^{me} Walvogel	garde-barrière
M ^{mes} Beaufils, Binois, Cormier	laveuses professionnelles

Les deux fermes du Buisson et de l'Épinay (propriétés de M. Moulin, avaient comme fermiers : M. Dagonneau, au Buisson, et M. Habert, à l'Épinay.

La ferme de la Tourelle était la propriété de M. Bailleau.

La gare, toute récente, avait comme chef de gare M. Batard.



La gare

Elle assurait le service des voyageurs et marchandises, avec ses quatre trains par jour, sur la ligne Brou-La Loupe.

Le bureau de Poste était tenu par M^{me} Jolly dont le mari était le facteur de Chassant tandis que M. Pâques desservait La Croix-du-Perche.

La laiterie Hauser, dirigée par M. Léon Gangné, était très active avec sa trentaine d'employés (dont un maréchal-ferrant, M. François Person). On y comptait une quarantaine de chevaux. Une vingtaine de voitures sillonnaient chaque jour les routes de la campagne environnante pour assurer le ramassage du lait qu'elles livraient à la gare pour approvisionner la région parisienne.

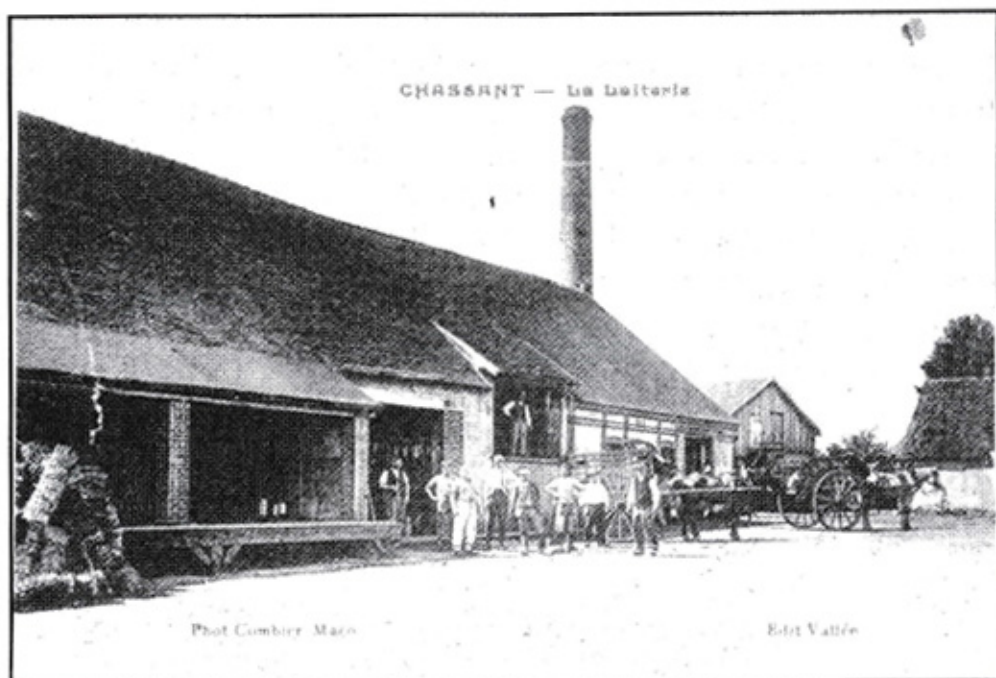
Pendant la guerre, c'est M^{me} Gangné qui assumait la lourde charge de la direction de cette laiterie en remplacement de son mari mobilisé.



M^{me} Gangné se situe au milieu du premier rang

On ne peut clore ce chapitre sans citer :

- le maire de l'époque : M. Guillin ;
- l'instituteur : M. Cardin, qui fut une des premières victimes de la Grande Guerre.

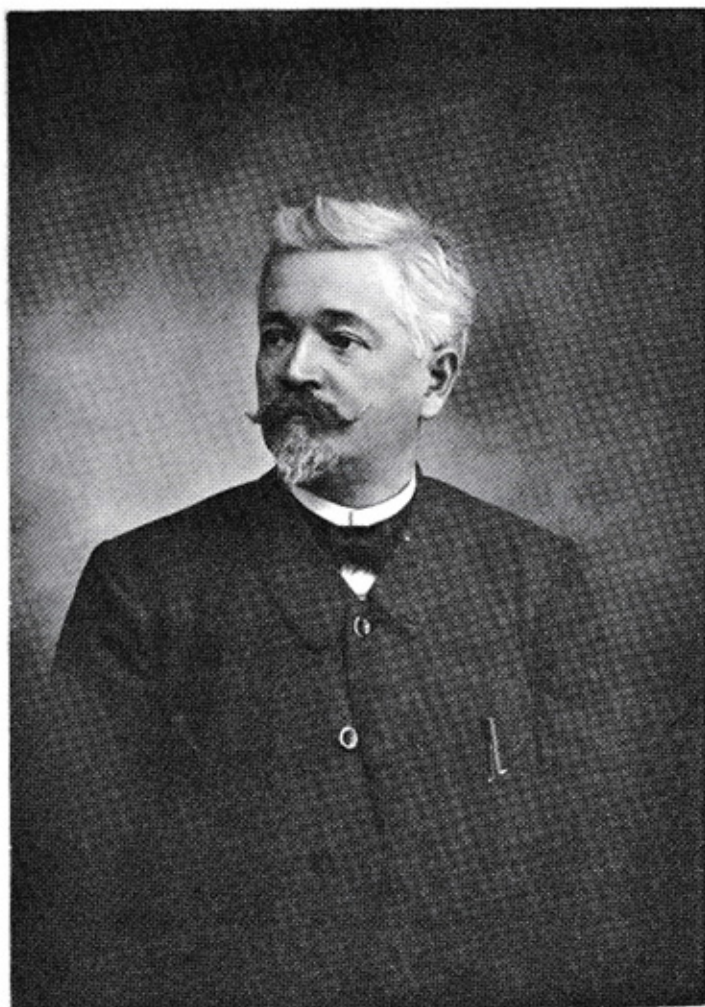


La laiterie



Voiture du laitier

XXIV - FELIX CHARPENTIER



par Florent Missiowski, Signeur

Si, jusqu'à ce jour, Chassant n'a pas l'honneur d'être la patrie d'hommes illustres, ce petit village peut cependant être fier que le grand sculpteur Félix Charpentier en ait fait sa patrie d'adoption après avoir épousé une Chassantaise, Léa Lucas (son ancien modèle).

Il naquit le 10 janvier 1858, à Bollène (Vaucluse). Son père Louis-

Joseph Charpentier, ouvrier briquetier à l'usine André Berger de Bollène (fabrique de produits réfractaires) mourut à Chassant en 1895.

Dès son plus jeune âge, le petit Félix manifestait pour la sculpture des dons réels et surprenants, au grand étonnement des siens. En effet, à l'âge de quatre ou cinq ans, son plaisir est de sculpter des betteraves ou des morceaux de bois pour copier les objets usuels de son entourage.

A neuf ans, il fait un bateau complet avec rames qui flotte sur l'eau.

A dix ans, il réalise un général Cambronne et, peu après, un Saint-Jean-Baptiste (conservé à la Garenne).

De douze à treize ans, il entre comme ouvrier à l'usine de son père. Dans ses rares moments de loisir (car il travaille de l'aube à la nuit), il se met au modelage avec un peu de terre glaise qu'il chippe dans l'entreprise.

A quinze ans, il fait un Porthos dans une grume de noyer (conservé à la Garenne).

Toutes ces œuvres sont d'une beauté étonnante. Son talent est tel qu'on lui conseille de faire des études artistiques afin de pouvoir réaliser son rêve.

C'est ainsi qu'à seize ans, il entre à l'école des Beaux-Arts d'Avignon et devient l'élève du sculpteur Armand et l'ami de Bastet. Six mois après, il décroche un prix de cent francs et une médaille d'argent pour une statuette en plâtre : *Saint Martin à cheval*.

En 1897, il quitte Avignon avec une fortune de trois cents francs acquise pour la réalisation d'un buste et monte sur Paris. Il y devient l'ami de Doublemard, entre autres, puis en 1878, il entre aux Beaux-Arts et devient l'élève de Cavelier. Il suit des cours du soir de dessin chez Levasseur et s'y distingue : ses professeurs pensent qu'il ferait un excellent peintre. Mais c'est la sculpture qui l'emporte !

En 1882, il reçoit sa première récompense officielle : une mention honorable au Salon pour *Le Repos du Moissonneur*.

1883 : médaille avec *Le Jeune Faune* (parc Monceau).

1887 : Réalisation de *L'Improvisateur* (exemplaire à la Garenne). Cette œuvre lui vaut une bourse de voyage d'études avec laquelle il peut partir quelques semaines pour visiter l'Espagne et l'Italie.

1890 : *Les Lutteurs* (square Saint-Martial à Avignon). *La Chanson*.

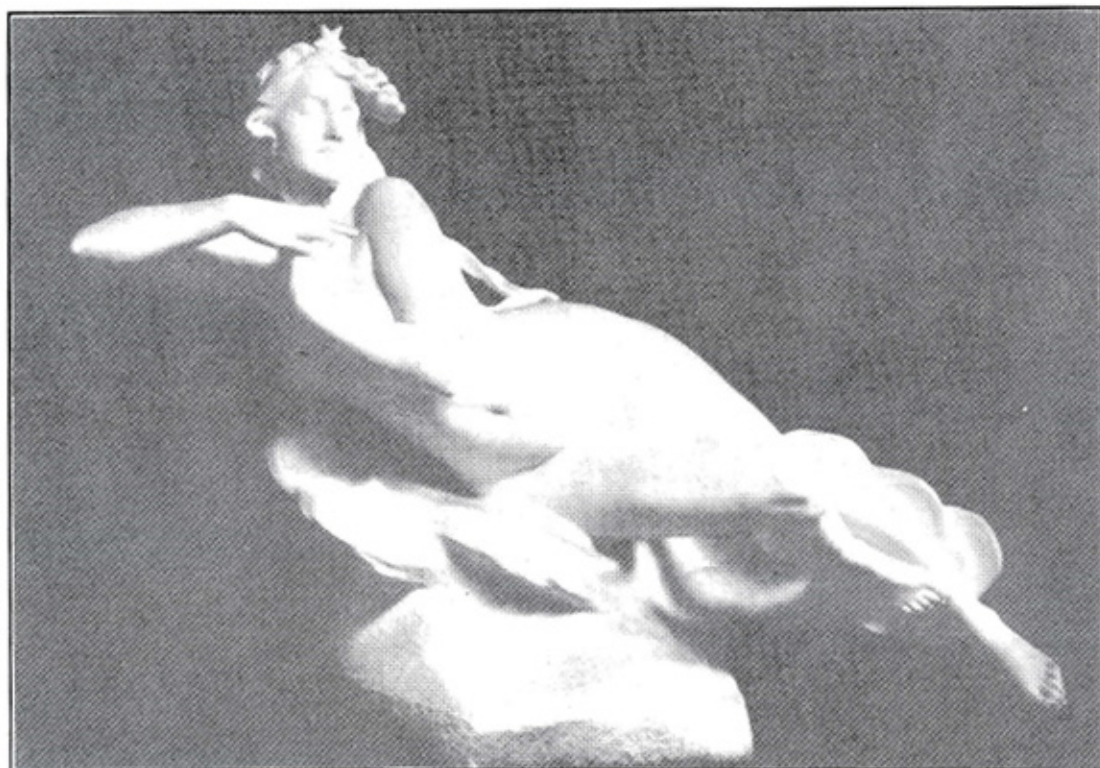
1890-1892 : monument de la réunion du Comtat Venaissin à la France. Très gros travail qui l'épuise à tel point qu'il tombe malade.

Inauguration de cette œuvre en 1892 au cours de laquelle il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

1893 : *Les Adieux d'une Hirondelle* (exemplaire salle des mariages à Brou et un biscuit de Sèvres à la Garenne)

1895 : *L'Illusion*.

1897 : *L'Etoile Filante* (exemplaire modifié appelé *L'Ame après la Mort*, à la Garenne).



L'Etoile Filante

1898 : décoration de la gare de Lyon. *Le Globe Endormi* (grande médaille d'or de l'Etat autrichien).

1899 : *Après l'Orage*, deux atlantes supportant la Pomme et la Vigne (salle des fêtes de la mairie d'Avignon) ou *Les Lutteuses* (la Garenne).

1900 : *La Poésie, La Sentinelle des Morts, Dernier Chant d'une Cigale, Jeanne d'Arc* (exemplaire à l'église de Chassant), *Volupté* monument Paul-Deschanel (Nogent-le-Rotrou).

Grand prix du Salon ; rosette d'officier de la Légion d'honneur.

1912 : *La Source Humaine* (fontaine monumentale dans le parc Louis-Pasteur à Orléans)

... et beaucoup de bustes et de monuments dans toute la France.

Pour l'Eure-et-Loir :

- Avant 1900 : buste de Camille Gaté
(château de Nogent-le-Rotrou).
buste de Marianne (mairie de Chassant).
1921 : monument aux Morts de Chassant.
Mars 1921 : monument aux Morts de Dangeau.
Juillet 1921 : monument aux Morts de Combres.
Novembre 1921 : monument aux Morts de Brou.

Toutes ces œuvres ont été réalisées dans ses ateliers parisiens.

Sa belle demeure de Chassant, la Garenne, aujourd'hui propriété de son arrière-petit-fils, Claude Bacchi, n'était à vrai dire qu'une résidence secondaire où il aimait, dès que cela lui était possible, venir profiter d'un repos bien mérité.

Il en avait confié la construction à des artisans renommés : M. Boudet de Luigny et M. Curé de Chassant pour la menuiserie. C'est le 1^{er} mars 1897 que fut donné le premier coup de pioche.

Elu maire de Chassant en 1900, il s'occupa activement de l'administration de cette commune. On lui doit notamment la construction des lavoirs sur la Thironne et l'obtention d'un bureau de Poste.

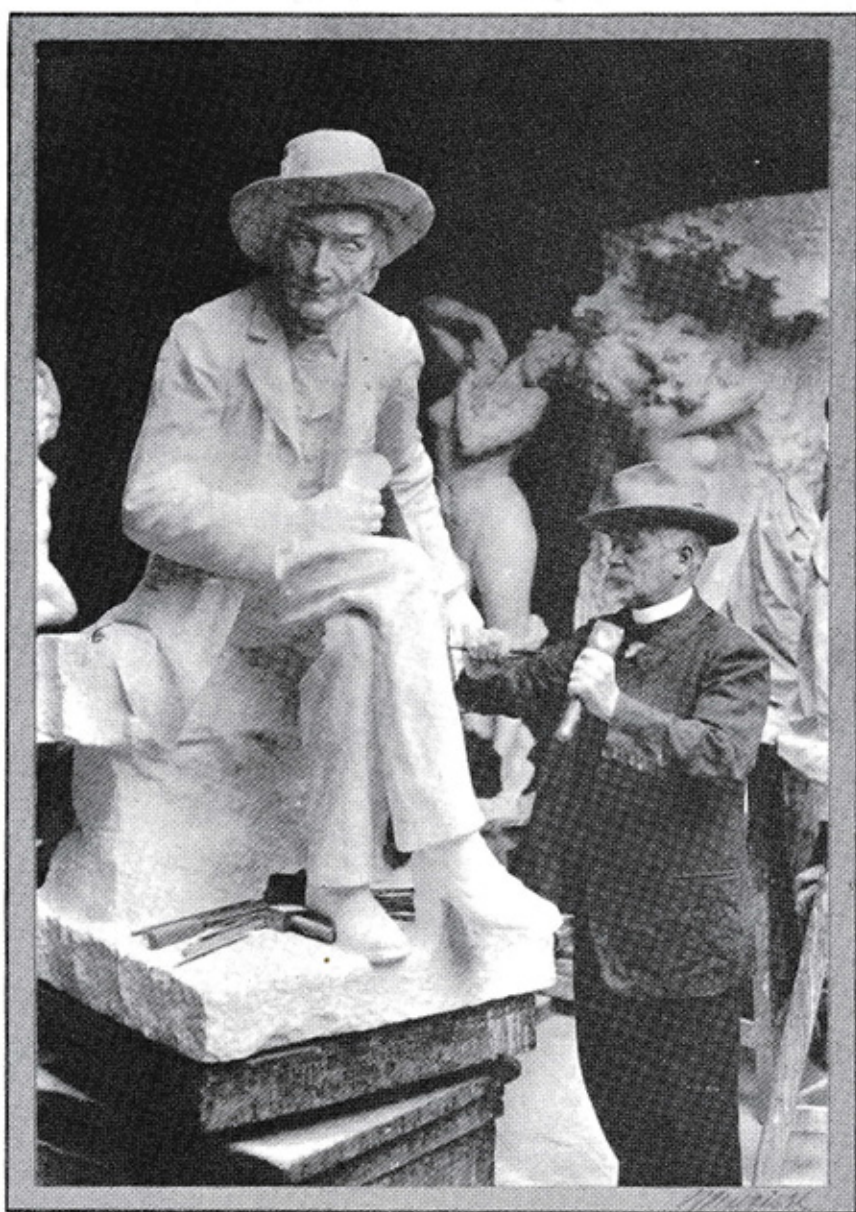
Ce méridional affable, jovial, au cœur généreux, d'une très grande simplicité dans sa distinction mourut prématurément en 1924, à Paris, après avoir accompli une œuvre considérable qui lui valut les plus belles récompenses.



Victoire de Félix Charpentier

Les anciens adoraient une Victoire qui, portée sur ses ailes, volait vers l'immortalité. Malgré le cri génial de Pompée devant la Victoire qu'avait mutilée la foudre : « Romains, les dieux ont coupé ses ailes ; elle ne peut plus nous échapper ! » on connaît peu de Victoires qui ne

s'élèvent, soulevées par l'élan superbe de leur enthousiasme. Celle de M. Charpentier, bien cambrée, belle et fière, est demeurée sur le champ de bataille, dont elle embrasse avec sérénité l'étendue, déesse des armées, gloire des combats.



Félix Charpentier dans son atelier
achevant la statue de l'entomologiste Fabre

XXV - L'ECOLE

Depuis une cinquantaine d'années, Chassant s'enorgueillit d'un imposant groupe scolaire dont les salles de classe, claires et spacieuses, font le bonheur des maîtres et des élèves.

Commencé en 1937, d'après les plans de l'architecte M. Fournier, le gros œuvre était à peine terminé à la déclaration de guerre, en 1939.

Les Allemands y installèrent un poste d'observation pour toute la durée de l'occupation et deux classes y fonctionnèrent sans aucun confort. La troisième classe se tenait encore à l'ancienne école.

Après la guerre, les travaux reprirent timidement, car les fonds manquaient cruellement. Il fallut attendre l'année 1952 pour jouir d'un chauffage à air pulsé. Jusque là, il avait fallu se contenter de poêles à charbon dont le mauvais tirage était souvent la cause des pires ennuis.

Achevé en 1953, ce bâtiment, dont le projet avait été accepté par le conseil municipal en 1933, avait donc mis vingt ans à se réaliser.

Ce fut l'œuvre et la fierté du maire de l'époque, M. Léopold Berneron.

Son coût, qui s'éleva à trente millions de francs pour l'ensemble, classes, cantine, logements du directeur et des adjoints, mairie, bains-douches publics, préau couvert, fut subventionné à quatre-vingt-dix pour cent par l'Education nationale ; les trois millions dus par la commune nécessitèrent un emprunt échelonné sur trente années.

Prévu pour quatre classes, ce groupe n'en eut jamais plus de trois n'ayant pas réussi à atteindre l'effectif de cent-vingt et un élèves exigé pour la création d'une quatrième classe. Il s'en est cependant souvent approché de très près, jusqu'à cent-dix-neuf en 1957-1958, ce qui donnait des classes très chargées.

La classe enfantine, créée en octobre 1948, sous la direction de M^{me} Hélène Pommier, fonctionna à son début avec une installation de fortune.

M. Soligny, employé communal ingénieur et dévoué, aidé de

quelques parents d'élèves, s'empressa de fabriquer le matériel indispensable pour accueillir les petits bambins. Quelques planches assemblées recouvertes d'un bulgomme donnèrent naissance à une table de travail et de jeu ; des chaises dont on a raccourci les pieds devinrent d'adorables petits sièges. Ceci permit d'attendre les crédits nécessaires tout en travaillant dans la joie et la bonne humeur.

En 1962, fut créé un G.O.D. (groupe d'orientations dispersées), à la grande satisfaction des élèves de sixième et de cinquième du canton. M. Roger Pommier en assuma la direction jusqu'en 1969, puis M^{me} Bernadette Bacchi, de 1969 à 1970, et ensuite M. Baudet, de 1970 à 1972, date à laquelle il fut supprimé au grand regret de tous.

C'est en octobre 1949 que les trois classes primaires furent réunies au nouveau groupe. L'ancienne école avait à jamais cessé d'exister en qualité d'école pour devenir une agréable résidence secondaire. Construite en 1845, tout près de l'église, son unique classe se révéla très vite insuffisante. Bien qu'agrandie en 1872 et en 1886, elle ne comprenait toujours qu'une seule classe. L'effectif allant toujours croissant, c'était parfois très difficile pour le maître d'accueillir jusqu'à soixante-dix enfants dans un local aussi exigu et de dispenser son enseignement à tous les cours.

Et pourtant les résultats obtenus étaient satisfaisants. Jusqu'en 1916, date à laquelle fut ajouté le préau, les élèves ne disposaient pour les récréations que d'une cour minuscule où ils ne pouvaient guère s'ébattre, d'où la nécessité de leur permettre de jouer sur la place, ce que faisait un jeune instituteur du début du siècle, M. Emile Jaquet.

On aimerait savoir s'il y avait une école qui précédait celle que je viens de décrire et dans l'affirmative, où se situait-elle ?

Or, j'ai souvent entendu dire à ma mère, qui le tenait des anciens, que la maison du champ de Foire, vieille d'environ deux cents ans et qui fut démolie dans les années trente, avait été la première maison d'école de Chassant. Malheureusement je ne puis le confirmer.

**Liste des instituteurs et institutrices
qui se sont succédé à Chassant depuis un siècle**

Pour la fin du 19^e siècle, M. Champeau, et le tout début du 20^e siècle, M. Emile Jaquet.

De 1910 à 1911	M. Edmond Royer
1911 à 1913	M. André Coudray
1913 à 1915	M. Albert Cardin (mort à la guerre)
1915 à 1920	M ^{lle} Marguerite Chambon
1920 à 1926	M. Gaston Chaufton
1926 à 1927	M ^{me} Joséphine Terris
1927 à 1928	M ^{me} Robert Trotte
1928 à 1934	M. Robert Trotte
1934 à 1947	M. Gilbert Poullain M ^{me} Jeanne Poullain
1947 à 1962	M. Roger Pommier
1947 à 1969	M ^{me} Hélène Pommier
1947 à 1961	M ^{lle} Mathilde Jaquet
1961 à 1964	M ^{lle} Monique Guiraud M. Lançon M ^{lle} Rolande Moi
1970 à 1974	M ^{me} Bernadette Bacchi
1972 à 1974	M. Baudet
1974 à 1995	M. Serge Vallée
1975 à 1982	M ^{me} Evelyne Rivière
1994 à aujourd'hui	M ^{me} Evelyne Rivière

Les professeurs du G.O.D. ont été les suivants :

M. Roger Pommier	M. Bertho
M. Baudet	M ^{lle} Geneviève Dieu
M ^{lle} Mireille Forget	M ^{lle} Marie-José Nocquet
M ^{lle} Simone Bonnet	

Cette liste n'est peut-être pas exhaustive.



Le groupe scolaire



Le lavoir

XXVI - ACTIVITES A L'AUBE DU 21^{ème} SIECLE

Chassant, dont les ressources essentielles sont l'agriculture et l'élevage a eu de tous temps une activité importante qui s'est intensifiée au début du siècle avec l'installation de la voie ferrée.

Si, au cours des siècles, ce village s'est transformé, si son château, ses foires, sa laiterie, son trafic ferroviaire, son bureau de poste, ainsi que certaines professions ont à jamais disparu, il est, et veut rester, très actif avec :

- ses coopératives agricoles ;
- ses maisons de commerce très enviées aux alentours : épicerie, boulangerie, pâtisserie (réputée pour ses délicieux macarons), boucherie, charcuterie (où l'on trouve de bons plats cuisinés) ;
- son restaurant très fréquenté, "Le Restaurant de la Tour" ;
- son gîte rural ;
- ses activités de tous genres, sportives et culturelles ;
- son amicale des jeunes ;
- son comité des fêtes ;
- son club de tir (un de ses membres Jean-Marie Aubry a remporté le championnat de France) ;
- son club de danse, "Le Group'Dance" ;
- son club de gymnastique ;
- son atelier de couture (patchwork) ;
- son association des Anciens Combattants ;
- son association des Amis de l'église.

Chassant est très remarqué au point de vue esthétique.

L'effort de fleurissement de ses habitants et de la commune se voit récompensé chaque année, soit à l'échelon départemental, soit à l'échelon régional.

En 1985, le groupe scolaire a remporté un prix à l'échelon national.

Aux beaux jours, école, rues et maisons fleuries sont un enchantement.

Les Chassantais, fiers de leur village, manifestent un profond attachement à leur patrimoine, ce qui explique leur enthousiasme à restaurer église et lavoir.

Chassant a conservé en effet, sur la Thironne, route de Combres, un de ses lavoirs presque centenaire puisque construit en 1900.

Pendant plus de trois quarts de siècle, ce lieu le plus vivant, vibrait aux éclats de voix et aux rires joyeux des lavandières, rythmés des coups de battoirs qui frappaient nerveusement le linge sur la planche.

La petite histoire de Chassant, il la connaît toute. Quel dommage qu'il ne puisse nous la restituer !

XXVII - ANNEXE

D'après l'anecdote suivante relevée aux Archives départementales, le sous-sol de Chassant recèle peut-être en son sein des trésors :

"En 1846, un terrassier a découvert à plus de quatre mètres de profondeur une cinquantaine de médailles des ducs de Bourgogne (règnes de Charles VII et Louis XI)".

L'une d'elles, que nous avons vue, portait le nom de : " Philippus dux Burgundiae" (*Philippe le Bon, duc de Bourgogne, 1419-1467*).

(*Annuaire de 1847*)

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il faille dès demain prendre pelles et pioches et tout retourner, jardins, champs et prairies, mais soyons vigilants, qui sait ?

- NOTES -

- 1- *Cahiers Percherons*, n° 5, mars 1958, p. 3.
- 2- *Cahiers Percherons*, n° 5, mars 1958, p. 6.
- 3- *Dictionnaire géographique des communes, hameaux, fermes, moulins, maisons et chapelles d'Eure-et-Loir*, par Edouard Lefèvre, chef de division à la préfecture d'Eure-et-Loir, 1856. Nouvelle édition revue et corrigée, 1994.
- 4- D'après le *Dictionnaire des noms de lieux* de Lucien Merlet.
- 5- Archives départementales, série E 1697.
- 6- D'après le *Bulletin de la société archéologique d'Eure-et-Loir*, n° 30, et les *Cahiers Percherons*, 1987 - 1.
- 7- Archives départementales, série E 1697.
- 8- L. Merlet, Archives départementales, registres de Chassant.
- 9- Cartulaire de Marmoutier.
Extrait des *Cahiers Percherons*, n° 5, 1958.
- 10- Archives départementales, série E 1697, p. 35.
- 11- Archives diocésaines.
- 12- D'après les Archives communales de Chassant.
- 13- Archives ecclésiastiques, inventaire sommaire, série G, Tome VII.
- 14- Extraits de la *Vie des Saints et des Bienheureux*, par les pères bénédictins de Paris, 1950.
- 15- Inventaire sommaire de Merlet, archives état civil, série E.
- 16- F. Guillon, *Le protestantisme à Authon et dans les environs*.
- 17- Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres.
- 18- D'après Merlet, Archives départementales, série B, bailliage de Chassant.
- 19- Jean-Claude Farcy, *Paroisses et Communes de France*, bibliothèque municipale de Chartres.
- 20- *Cahiers Percherons*, 1987 - 1, p. 31.
- 21- M.-C. Lehec, *Cahiers Percherons*, 1987 - 1.
- 22- Merlet, Archives départementales, registres de Chassant.
- 23- *Cahiers Percherons*, n° XII, 4^{ème} trimestre 1959.

- 24- Edouard Lefèvre, *L'Eure-et-Loir pittoresque*, Tome II, arrondissement de Nogent-le-Rotrou.
- 25- Archives nationales, série F⁷ 5651⁷.
- 26- Archives départementales, série E 1699.
- 27- Archives départementales, série 28 B 66.
- 28- Archives départementales, série L 236.
- 29- Archives départementales, série L 237.
- 30- Archives départementales, série L 328.
- 31- Archives départementales, Annuaire de 1846.
- 32- Archives départementales, série E 1697.
- 33- Archives départementales, série Q 60 - n° 345.
- 34- Archives départementales, série Q 60 - n° 346.
- 35- Archives départementales, série Q 60 - n° 392.
- 36- Archives départementales, série Q 60 - n° 395.
- 37- Archives départementales, série Q 61 - n° 552.
- 38- Archives départementales, série Q 84 - n° 270.
- 39- Archives départementales, série Q 84 - n° 371.
- 40- Archives départementales, série Q 85 - n° 446.
- 41- Archives départementales, série Q 85 - n° 556.
- 42- Archives départementales, série Q 87 - n° 819.
- 43- Archives départementales, série Q 89 - n° 1360.
- 44- Archives départementales, série Q 89 - n° 1361.
- 45- Archives départementales, série Q 89 - n° 1374.
- 46- Arsène Vincent, *Cahiers Percherons*, 1986 - 3, pp 135-140.
- 47- Archives départementales, série L 402.
- 48- *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, Paul Joanne, 1892.
- 49- Archives départementales, *Invasion prussienne en 1870*, rapports des maires.
- 50- Abbé Vincent, curé de Frazé, *Ephémérides de Frazé et mes impressions durant la guerre franco-prussienne et la commune de Paris*.

Table des matières

Préface	1
I - Chassant	3
II - Origine du nom Chassant	5
III - Remontons dans le temps	7
IV - Au 12 ^{ème} siècle	11
V - Le château	13
VI - L'église	25
VII- La vie ecclésiastique	33
VIII - Saint Lubin	37
IX - Au temps des guerres de religion	41
X - Le protestantisme	43
XI - Administration civile, religieuse et judiciaire de Chassant sous l'Ancien Régime	45
XII - Table des seigneurs de Chassant	49
XIII - Baptêmes, mariages et sépultures de 1617 à 1790	67
XIV - Chassant : Bailliage de Chartres	75
XV - Révolution de 1789	77
XVI - Période révolutionnaire	79
XVII - Vente des Biens nationaux	81
XVIII - Baux sous l'Ancien Régime	85
XIX - Les foires de Chassant	87
XX - Hivers rigoureux dans notre région	93
XXI - Les professions en 1795	95
XXII - Guerre de 1870	99
XXIII - Chassant en 1914	101
XXIV - Félix Charpentier	105
XXV - L'école	111
XXVI - Activités à l'aube du 21 ^{ème} siècle	115
XXVII - Annexe	117

Imp. S. Gourci 28480 VICHÈRES

—
Décembre 1995

Cahiers Percherons, numéro hors série. Directeur de la publication : Alain Morin.

Tous droits réservés.

ISBN 2-900122-17-1

